



Le Soleil, Yves Monroie

LES NORDIQUES HUMILIÉS: 7-4 UN COMBAT POUR LES SÉRIES

♦ La marche des Nordiques vers un premier championnat de la section Adams a été interrompue hier par une équipe qui n'avait gagné qu'une fois en neuf matches avant de se présenter au Colisée. Et une formation qui lutte avec la dernière énergie pour se tailler un poste dans les séries de fin de saison. Les Penguins de Pittsburgh ont battu facilement les Québécois 7-4. La grande vedette, Mario Lemieux, a donné le ton encore une fois avec ses 46e et 47e buts dans ce premier gain des Penguins depuis quatre ans contre les Fleurdelisés.

Pages S-2, 3, 4

LE SOLEIL DIMANCHE

23 MARS 1986 QUÉBEC, 90e année, no 84.

42 pages, 2 cahiers + 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 65¢

50¢

DIX EN MARS ET AVRIL LA RAGE DES SALONS

♦ Les salons se multiplient: Salon de l'Auto, de la Moto, du Bateau, de la Femme, de la Maison, des Affaires, du Passe-temps... les Québécois se sont découvert une nouvelle rage du printemps, et les promoteurs une nouvelle façon de vendre.

par Pierre ASSELIN

Une firme à elle seule, le groupe Promexpo, présente 13 salons cette année, dont le Salon national de l'habitation. Un chiffre d'affaires de \$7 millions. Cette entreprise montréalaise possède des bureaux à Québec et Toronto. Elle vient de doubler son chiffre d'affaires en trois ans et espère doubler d'ici trois ans le nombre de ses salons et expositions.

Promexpo est peut-être un cas à part. Selon son président, Pierre Parent, c'est la plus importante entreprise du Canada dans ce domaine. Mais d'autres suivent ses traces dans la vieille capitale.

Lorenzo Michaud (Salon international du livre de Québec) s'est associé avec un autre promoteur pour former la Société générale d'exposition, qui vient de réaliser Expo-Habitat au Vieux-Port. Richard Cantin et Gaetan Marcoux viennent aussi de s'associer pour former Pro-expo, qui présentait récemment le Salon de l'auto (présenté aussi à Ottawa), le Salon plein air, chasse et pêche (vendu récemment) et présentera bientôt un Salon nautique au bassin Louise, faute de salle fermée adéquate.

Une autre firme, l'Université populaire, connaît un énorme

succès avec ses Salons de l'épargne-placement et du monde des affaires.

Centres commerciaux temporaires

Serge Martin, président de ces deux derniers salons, les appelle les "centres commerciaux temporaires".

"En 1981, quand on a commencé, il n'y avait pas cette vague de salons; l'industrie était embryonnaire. D'ailleurs, nous ne faisons pas de salons pour faire des salons, c'est simplement que ça nous semble la meilleure façon de faire de l'éducation économique. C'est comme si nous donnions 1.000 conférences individuelles.

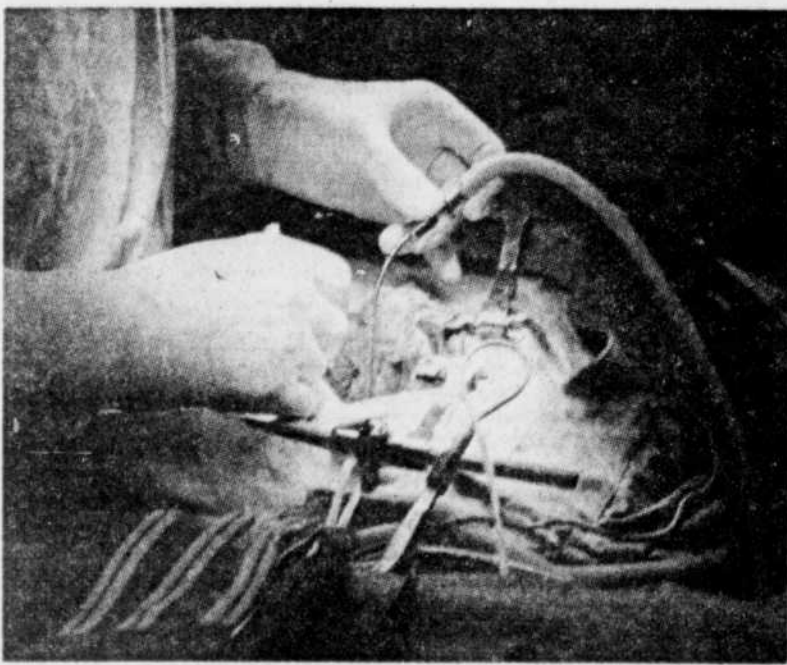
"C'est une formule qui remonte aux foires du Moyen-âge. Elle a repris beaucoup de popularité, surtout après la dernière guerre, chez les Européens. Ils ont une nette avance sur nous dans le domaine."

Lire A-2, RAGE

LE CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS TROP PETIT

Page A-2

SCIENCE ET TECHNOLOGIE



Le Soleil, Roland Marcoux

LA PEUR CONSTANTE DE TOMBER

♦ A cause de nerfs et d'artères coincés dans la colonne vertébrale, certaines personnes craignent constamment de s'écrouler. Jean-Claude Paquet s'intéresse aujourd'hui à cette maladie plutôt rare mais combien invalidante. L'opération chirurgicale appropriée consiste à faire un peu plus de place à l'intérieur de la colonne, à l'évider en quelque sorte, permettant au flux sanguin de bien irriguer les membres inférieurs.

Page B-1

"EMBRASSEZ UN NON-FUMEUR ET GOÛTEZ LA DIFFÉRENCE"

♦ BRUXELLES (AFP) - Les campagnes contre le tabagisme se succèdent et se ressemblent en Belgique. "Avez-vous déjà goûté la différence quand vous embrassez un(e) fumeur(euse)?" Tel est le dernier slogan lancé par les adversaires de la cigarette.

Le parti écologiste belge Ecolo,

auteur de ce slogan, a en effet décidé de diffuser, au prix de 30 FB (moins d'un dollar), un macaron reprenant cette question. Selon Ecolo, il s'agit d'une action de "sensibilisation douce" qui insiste sur l'aspect positif de l'abstention de fumer.

Les Verts belges viennent en ou-

tre de déposer au Parlement une proposition de loi visant à combattre le tabagisme.

Le comité de coordination antitabac avait quant à lui récemment lancé le slogan "Embrassez un non-fumeur et goûtez la différence". ♦

SOMMAIRE

Annonces classées..... B-10 à B-14
Aînés..... B-6
Arts..... A-7
Crayons de soleil..... B-8, B-9
Décès..... B-15
Economie..... A-9
Editorial..... B-4
Feuilleton..... A-6
Horoscope..... B-12
Médecine..... B-3

Monde..... B-16
Mots croisés..... B-13
Mot mystère..... B-12
Où aller à Québec..... A-6
Patrimoine..... B-6
Patron..... B-13
Pas si bête..... B-14
Portrait d'une ville..... A-10
Science..... Cahier B
Scrabble..... B-13

METEO



Ciel variable, s'ennuageant et risque d'une averse. Maximum 5. Demain: venteux et froid.

Détails, page B-10



Les 9 heures
de Jean Lapointe
téléthon sur l'alcoolisme

Dimanche 6 avril



LE SOLEIL
'86, 14.00h à 23.00h à



ASSURANCES GÉNÉRALES



"Je vais devoir m'y mettre bientôt", semble penser cette dame en observant, cornet de crème glacée à la main, une démonstration d'un appareil de conditionnement physique au dernier Salon de la femme.

Vieux-Port: le hangar des boutiques et le Grand Marché sont à louer

◆ Le Hangar des boutiques et le Grand Marché du Vieux-Port sont à louer. Des appels d'offres doivent être émis au cours du mois prochain dans le but de trouver un promoteur avec qui le Vieux-Port signerait un bail à long terme pour

l'exploitation de ces bâtisses.

Le directeur général du Vieux-Port, M. Robert Labbé, indiquait vendredi au SOLEIL qu'il avait déjà reçu des offres verbales de groupes de promoteurs et qu'il se préparait à aller en soumission pu-

blique afin de recevoir des offres fermes. Le Vieux-Port songe à louer "tout ce qui est relié par la passerelle vitrée", soit le Hangar des boutiques, le Grand Marché et l'édifice du havre. Ces locaux ne sont actuellement utilisés qu'à 15

pour 100 de leur capacité.

Il s'agit d'une surface qui représente 150,000 pieds carrés au total. Les appels d'offre devraient paraître dans les journaux à la fin du mois d'avril et la réponse serait connue au début de l'automne. Le directeur n'a pas donné de détails sur l'identité des promoteurs et a indiqué que les promoteurs eux-mêmes refusaient de "montrer leur jeu" avant la présentation des soumissions.

M. Labbé a par ailleurs ajouté qu'il ne croyait pas que ces édifices aient une vocation de centre d'exposition, comme le Centre des congrès. "Il y a déjà un centre spécialisé à Québec et je doute que ce soit vers ça qu'on se dirige, parce que ce n'est pas ainsi qu'on parviendra à rentabiliser le Vieux-Port." Le directeur préfère établir une "complémentarité" avec le Centre des congrès plutôt que de faire la compétition à une institution payée par les contribuables.

pour 100. Créer un salon demande tellement d'investissements que ça écarte les "fly by night". À Montréal, un nouveau salon nous coûte \$1,5 million et à Québec \$300,000. Il faut faire des études de marché pour voir si le thème répond à un besoin et surtout, il faut bien connaître son médium. Un salon, c'est un véhicule à plusieurs dimensions. On peut voir, entendre, toucher et même sentir.

"Tant qu'on va rendre un service au consommateur, il y aura des salons. C'est la règle d'or du merveilleux monde libre où nous vivons..."

C'est une vague, tout le monde se pense promoteur, mais les promoteurs ne sont pas tous sérieux..."

Les créateurs et les copieurs

Dans ce domaine, les idées ont une valeur énorme. Un promoteur doit d'abord se choisir un thème efficace, assez large pour attirer une clientèle nombreuse. Un salon de l'habitation attire presque tout le monde, un salon de l'auto aussi. Un salon du tapis équivaldrait à un suicide. Pour le président du groupe Promexpo, Pierre Parent, il y a "les créateurs et les copieurs".

"Le taux d'échec des nouveaux salons c'est comme pour les nouvelles entreprises, ça dépasse 75

RAGE (suite de la première page)

Au moins 20 salons majeurs auront été présentés à Québec entre les mois de septembre et avril, dont dix pendant les seuls mois de mars et d'avril. Il y a une règle d'or pour les promoteurs: jamais l'été.

"Tant qu'il y a de la neige c'est bon, explique Gaétan Marcoux, président de Pro-Expo (le Salon de l'auto). Quand les gens commencent à nettoyer leurs bâtons de golf, c'est fini. Ça ne poigne plus."

Selon lui, les retombées économiques d'un salon pour une région sont dix fois supérieures à l'investissement consenti. "Le nombre des salons va finir par se stabiliser

Une autre salle serait la bienvenue pour les promoteurs

◆ Québec ne pourra plus continuer longtemps avec le Centre municipal des congrès comme seule salle d'exposition. Malgré toutes ses qualités, le centre s'avère déjà trop petit pour certains événements et les promoteurs n'attendent plus que l'annonce de la construction d'une nouvelle salle.

Textes de Pierre ASSELIN

"C'est clair qu'il faudrait une salle deux fois plus grande à Québec, indiquait le président de Promexpo, Pierre Parent, organisateur du Salon national de l'habitation. Il y aurait un besoin pour une salle de 100,000 pieds carrés. Je sais qu'il y a des groupes de promoteurs qui y pensent. Aujourd'hui (vendredi), deux groupes sont venus me voir avec des projets de nouvelle salle, mais il serait encore surprenant de voir de tels projets aboutir bientôt."

Gaétan Marcoux, président de Pro-Expo (Salon de l'auto), soutient qu'il y a de la place pour une deuxième salle: "Moi, tout le monde le sait, si je pouvais trouver une salle assez grande, je tiendrais un salon nautique. On va en faire une cette année (au mois de mai), mais sur l'eau. Les promoteurs sont mal servis, ils ont de bonnes idées mais ils sont obligés de s'expatrier. Avec de bonnes salles, je pourrais tenir quatre salons de plus par année."

Présentement, cinq salles sont disponibles pour la tenue de salons ou d'expositions d'envergure: Le Centre des congrès, le PEPS de l'université Laval, le Vieux-Port, le Hall d'exposition de Québec et le terrain d'Expo-Québec.

Le PEPS peut déjà être écarté du groupe puisqu'il n'est disponible qu'une ou deux semaines par année, pendant les périodes de relâche. Par ailleurs, le directeur-général du Vieux-Port, Robert Labbé, affirme ne pas avoir l'intention de faire concurrence au Centre des Congrès. Parmi les trois autres, le Centre des congrès dispose de la

meilleure organisation technique pour la présentation d'expositions mais de l'avis même de son propre directeur, M. Philippe Hamel, il faudrait songer très bientôt à agrandir.

"Il nous manque déjà de l'espace pour nous permettre de tenir deux activités en même temps. La ville en est consciente, on leur demande de regarder les possibilités d'agrandissement, si possible avant 1990. Je ne suis pas sûr que la construction d'un autre centre serait rentable. Il y a des périodes où tout le monde veut des réservations, mais il y a des temps morts où personne ne veut la salle." Le directeur aimerait bien pouvoir recevoir un salon nautique au centre mais, déplore-t-il, il faudrait un plafond de 35 pieds... pour les mâts, ce qui ne conviendrait pas à l'ambiance d'une salle de congrès.

M. Hamel précise par ailleurs que depuis trois ans seulement, le centre des congrès n'a pas coûté un sou aux contribuables et son taux d'occupation atteint maintenant 63 pour 100.

Autre problème, la raison d'être du Centre des congrès est justement la tenue de... congrès, et pas de salons. Il y a donc une concurrence qui se développe entre les promoteurs de salons et les congrès, pour réserver les meilleures dates, à l'automne et surtout au printemps. "S'il y a un congrès de coiffeurs le samedi, on vient de perdre la salle pour un salon qui pourrait durer cinq jours, affirme encore Gaétan Marcoux. Le Centre des congrès appartient à la ville mais il est administré par le Hilton et l'hôtel est d'abord intéressé à remplir ses chambres."

De son côté, M. Hamel affirme que la vocation du centre est d'abord d'attirer à Québec des visiteurs de l'extérieur et qu'un congrès qui attire 1,500 personnes dans la ville est préférable pour cette raison.

Ontario: Turner doit affronter des critiques de militants libéraux

◆ HAMILTON (PC) — Même si une virulente attaque personnelle contre le premier ministre Brian Mulroney lui a permis de s'allier les faveurs des libéraux ontariens, M. John Turner a toutefois dû essuyer quelques fois le feu des mécontents qui s'opposent à son leadership.

La charge de M. Turner contre le chef du gouvernement lui a valu d'être ovationné pendant cinq minutes par les 1,800 militants assistant au congrès de l'aile ontarienne du PLC, mais cette manifestation d'unité n'a toutefois pas complètement masqué la présence de ceux qui souhaitent que leur chef tire sa révérence.

Une lettre attaquant M. Turner à grands renforts de citations défavorables extraites des journaux a été glissée sous les portes de plusieurs chambres des deux hôtels abritant les délégués aux assises tenues au Centre des congrès de Hamilton.

Cette lettre serait due à un groupe de dissidents surnommé le "Wolf Pack" (la meute).

Des macarons sur lesquels on pouvait lire "I am Turnered out" — littéralement "Je suis éteint" mais selon un jeu de mot intraduisible — ont été distribués secrètement.

ouvertement affirmé aux reporters que le plus grand problème de l'heure chez les libéraux était le leadership de M. Turner.

M. Patrick Kutney a diffusé une déclaration selon laquelle le parti perdrait les prochaines élections si "la question du leadership de M. Turner" n'était pas vidée.

Plus tard, il devait retirer sa candidature à la vice-présidence.

Et l'ancien député Ron Irwin, qui fut l'un des plus proches supporters de M. Jean Chrétien, au cours de la course au leadership de 1984, a lui-même déclaré aux journalistes que les libéraux devraient figurer en tête de liste dans les sondages d'opinion, d'ici novembre, si M. Turner souhaitait échapper à la réévaluation automatique de son leadership à ce moment.

"Les sondages gouvernement, a-t-il dit, et ce sont eux qui détermineront le climat de novembre."

Dans son attaque virulente à l'encontre de M. Mulroney, le chef libéral a accusé le gouvernement actuel de faire preuve de "faiblesse morale" et a soutenu que les électeurs étaient bien prêts à évincer les Tories.

Le Nicaragua

M. Turner a par ailleurs soutenu que le Canada devrait ouvrir une ambassade au Nicaragua et s'est permis quelques remarques humoristiques sur la méconnaissance du Tiers-monde démontrée par le président Ronald Reagan.

Le problème de l'heure

Au moins deux délégués, dont l'un aspirait à la vice-présidence exécutive de l'aile ontarienne, ont

Commission internationale des droits de l'homme: Yvon Beaulne s'en dit satisfait

◆ Même si elle ne possède aucun pouvoir coercitif, l'ancien président de la Commission internationale des droits de l'homme et maintenant diplomate à la retraite, M. Yvon Beaulne, trace un bilan très positif de cet organisme qui vient de fêter ses 40 ans d'existence et se réjouit de constater qu'elle ait pu se montrer aussi efficace.

par Réjean LACOMBE

Au cours d'une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, avant de s'adresser aux membres de l'Association canadienne pour les Nations Unies (section de Québec), M. Beaulne, qui a été ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, insiste sur le fait qu'il ne faut pas comparer cet organisme international à la Commission québécoise des droits de la personne et à celle du gouvernement fédéral.

"Ces deux commissions, explique M. Beaulne, ont l'autorité et le pouvoir d'intervenir au besoin pour redresser des injustices. La Commission des droits de l'homme, au contraire, ne dispose d'aucune force, sauf celle de la persuasion. Elle est incapable de contraindre un Etat souverain. Son arme ultime est le recours à l'opinion publique."

Mais, en dépit de cette constatation, l'ancien diplomate canadien soutient qu'il est surprenant qu'un organisme aussi faible et démuné, ne possédant par surcroît aucun moyen de contrainte, ait pu, depuis l'entrée en vigueur du pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du pacte touchant les droits civils et politiques en 1976, veiller avec imagination et efficacité à la mise en oeuvre de ces instruments internationaux.

Tout en refutant l'argument voulant que la charte internationale des droits de l'homme ne soit en fait que des vœux pieux, M. Beaulne met en lumière une série d'innovations mises sur pied par la commission

dont le siège social se trouve à Genève.

"Il convient, dit-il, de citer le système des rapporteurs spéciaux chargés d'enquêter sur les violations massives des droits humains en divers pays, l'utilisation des bons offices du secrétaire général de l'ONU, l'expansion des services consultatifs, les approches thématiques à l'égard de problèmes communs à plusieurs régions afin de faciliter l'aide aux victimes en ne forçant pas les coupables à des aveux publics."

M. Beaulne rajoute, comme si la liste n'était suffisante, la mise sur pied de programmes visant à prévenir, non seulement les exodes massifs de population, mais aussi les exécutions sommaires et arbitraires, de même que la torture et la discrimination religieuse.

Et parmi toutes ces innovations, M. Beaulne qui a été représentant du Canada à la commission de 1976 à 1984, accorde une place de choix à la mise en chantier de projets de convention sur les droits des enfants et les personnes âgées ainsi que sur les devoirs des citoyens de protéger et de promouvoir les droits humains et les libertés fondamentales.

Tout en brossant le bilan de la commission, M. Beaulne constate également que l'effort de la communauté internationale en faveur des droits humains tend à surmonter les différences et les oppositions dans une aspiration où pourraient communiquer toutes les nationalités. "Il reste toutefois impuissant, soutient-il, à définir un critère indiscutable et acceptable par chacune d'entre elles."

Et à ceux qui parle de paix mondiale, M. Beaulne retorque qu'il ne saurait, en fait, y avoir de véritable paix mondiale tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas un respect de l'homme. "La paix en définitive, ajoute-t-il, repose sur le respect des droits de l'homme."



Le chef des libéraux fédéraux, M. John Turner, exhibe à ses militants une photographie de la ville de London où se tient ce week-end le congrès de l'aile ontarienne du PLC.

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi et dimanche: de 14h30 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6

LE MOT DU JOUR

Chômage forcé

Il n'y aura jamais trop de travail, mais il y a trop de "jobs". Cet anglicisme abonde dans les écrits et les conversations. Pourtant, nous avons un vaste choix de mots en français: emploi, travail, tâche, métier, besogne, situation.

Pierre Belleau

LA QUOTIDIENNE

(tirage du samedi 22 mars 1986)

1-5-0
6-5-9-5

RÉSULTATS DU 6/49

5- 8-17-20-21-42

Complémentaire: 44

Informations: 643-8990

Le troisième salon du collectionneur

Le paradis des maniaques et obsessifs

◆ C'est le paradis des maniaques et des obsessifs, le royaume de la folie douce. Parce qu'il faut être un peu fou, juste un peu par exemple, pour ramasser patiemment 967,000 cartes de "CB".

par Pierre ASSELIN

Le troisième Salon du collectionneur se poursuit aujourd'hui au Hall d'exposition de Québec, avec 65 exposants tout heureux de présenter au public les résultats de leurs recherches, généralement aussi inutiles qu'amusantes.

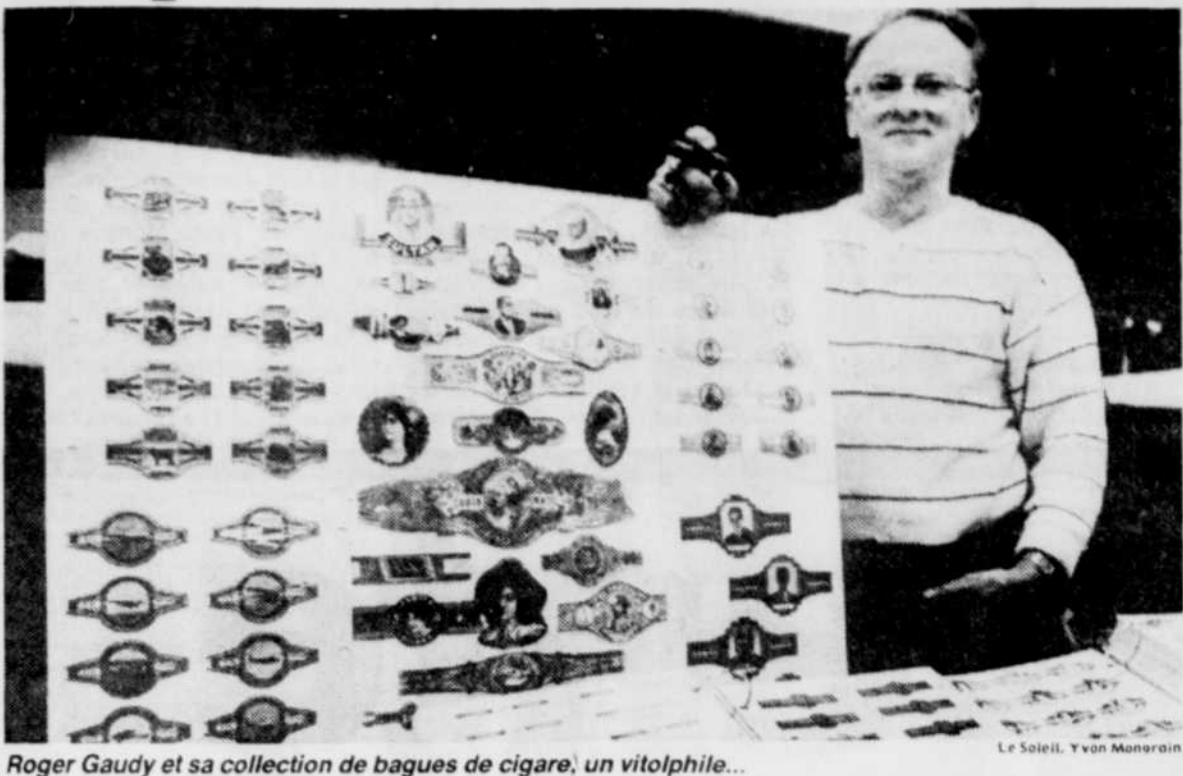
Rita Gravel a commencé par "peindre" avec des fermetures-éclair, ce qui est effectivement possible... Et à force d'utiliser des fermetures-éclair, bien entendu, il reste des "tiroirs" de fermeture-éclair, des chariots ou des curseurs si vous préférez. Beaucoup de tiroirs d'ailleurs, Mme Gravel n'avait pas à chercher plus loin, elle l'avait sa collection. Ses tiroirs sont fièrement collés sur une planche, classés par fabricant; elle en possède même qui ont été fabriqués en Tchécoslovaquie.

Les visiteurs du Salon sont par ailleurs collectionneurs eux-mêmes, pour la plupart, indiquait Marcel Racine, organisateur de l'événement et fondateur du club des Grands collectionneurs du Québec. Modestement, le Salon ne s'attend pas à attirer plus de 2,000 personnes. Pourtant, indique Louis Chabot, lui aussi membre-fondateur du club, tout le monde collectionne quelque chose: "J'ai mis mon père au défi parce qu'il disait qu'il ne collectionnait rien. Et j'ai finalement trouvé qu'il avait gardé tous ses livres de comptes de banque, depuis le premier..."

Il y en a des plus sérieux et des moins sérieux. Avec ses 100,000 cartes de sports, Louis Chabot peut se prétendre un collectionneur sérieux. Il possède d'ailleurs cette merveilleuse carte de Roberto Clemente des Pirates de Pittsburgh, datant de 1966, qui vaut aujourd'hui \$50. On ose à peine y toucher.

Roger Gaudy peut aussi se prétendre sérieux, ayant l'insigne honneur de figurer au Livre Guinness des records, grâce à la collection de 967,000 cartes de CB qu'il a réunies. Malheureusement pour lui, les CB sont passés de mode et il a vendu la moitié de sa collection, dans laquelle il avait investi \$16,000, pour \$400. M. Gaudy s'est dernièrement recyclé dans un autre domaine: les bagues de cigare, la "vitophilie" pour employer le terme exact. Il y a même des clubs de vitophiles européens. Sa collection s'élève à 52,000 bagues de cigare. Un début.

Le dernier-ne de ces sympathiques obsédés de la collection s'appelle Steve Lavoie et il est considéré avec admiration par ses pairs. "Un génie" nous confie même l'un d'eux. Ce n'est pas que Steve ait une collection si imposante, quoique 5,000 cartes de hockey ce soit déjà pas mal à 13 ans. Non, ce qui fait l'admiration des autres c'est que Steve connaît par coeur les statistiques inscrites derrière les 3/4 de ses 5,000 cartes. Il donne aussi des démonstrations.



Roger Gaudy et sa collection de bagues de cigare, un vitophile...



Les agents Jean-Pierre Gosselin, de la GRC et Régis Perron, de la SQ, accueillent les clients à déjeuner, hier matin, dans le cadre d'une oeuvre pour la Fondation Mira.

Loretteville: vif succès des déjeuners servis par 40 policiers au profit de Mira

◆ On n'avait jamais vu tant de policiers rassemblés dans un restaurant de Loretteville. Ni tant de gens se bousculer pour se faire servir à déjeuner. Il fallait pourtant s'attendre à ce que la quarantaine de policiers travaillant hier "sur le plancher" du restaurant Marie-Antoinette du boulevard l'Ormière, dans le cadre d'un premier déjeuner-bénéfice, attire les curieux.

par Isabelle JINCHEREAU

Hier matin, entre 7h et midi, 900 personnes ont répondu à l'invitation à déjeuner des policiers de la région de Québec, afin d'amasser des fonds pour la Fondation Mira, spécialisée dans le dressage de chiens-guides pour aveugles.

Une quarantaine d'agents de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie royale du Canada, des Ports nationaux, de même que des agents des villes de Québec, Lévis,

Lauzon, Loretteville et de Charny, avaient endossé les tabliers des serveurs, des plongeurs et des cuisiniers du restaurant et allaient et venaient entre les tables, en offrant gratuitement le petit déjeuner aux clients. Pendant ce temps, à l'entrée, un de leur collègue recueillait les dons des familles massées devant la porte du 271 boulevard l'Ormière, en attendant leur tour.

Cette première initiative a rapporté plus de \$4,300 en profits pour la Fondation Mira, soit \$1,000 de plus que l'objectif. Plusieurs policiers en congé sont venus encourager leurs collègues.

"Après une demi-heure, on a pris le contrôle de nos tables. Mais on manque déjà de place", faisait remarquer hier matin l'agent Charles Lemay, de la SQ, de service "sur le plancher". Son confrère Claude Larocque fait cuire les rôtis, en jetant un coup d'oeil sur la salle. "On n'a pas de problème de vitesse, on est

habitué. Mais c'est surprenant de voir comment ça pogne aujourd'hui. Le plus fatigant, c'est de rester debout", avoue-t-il. "Oups! les patates", crie l'agent Jean-Guy Châteaufort, un autre cordon-bleu.

Edgar Gagnon et son épouse ont même déjeuné deux fois hier, histoire de venir fureter au "Marie", comme ils disent. "Oh mademoiselle, ils sont comiques les agents", lance la septuagénnaire. Quant à son époux, il préfère se faire servir un repas qu'une conversation. Installée à une table toute ensoleillée, la famille d'André Lalonde ne jure que par le service, impeccable, selon elle. "Ça va adoucir les policiers", dit en riant un client.

Les profits de cette oeuvre seront remis à la Fondation Mira lors du tournoi de ballon-sur-glace des policiers, présenté les 4 et 5 avril au centre sportif de Bernières.

Un incendie fait pour \$1 million de dégâts dans un motel de Mistassini

◆ Un incendie a causé pour plus d'un million de dollars de dégâts au motel Chute des Peres de Mistassini vers 7h hier matin. Le feu, vraisemblablement d'origine accidentelle, a débuté dans une des 65 unités de l'établissement, occupée par trois jeunes montrealais participant à un tournoi de ballon sur glace. Une seule personne a été blessée à la suite de brûlures à une jambe.

par Isabelle JINCHEREAU

Le feu s'est déclaré dans la chambre numéro 9 vers 7h du matin hier, forçant l'évacuation de tous les clients du motel. À l'arrivée de la trentaine de pompiers de Mistassini, le feu faisait déjà rage dans le bâtiment principal, perpendiculaire aux deux

rangées de chambres. L'intervention d'une grue qui a scindé une section de bâtiment, a empêché la propagation des flammes.

"Je n'ai même pas pu rentrer tellement ça flambait. Ça a été instantané. On a coupé l'édifice vis-à-vis du motel numéro 25 pour couper le feu", racontait hier le propriétaire du motel, M. Benoit Rousseau.

Selon lui, un seul client a subi des brûlures. Il occupait le lieu d'origine du feu et sa voiture garée devant l'unité numéro 9 a été incendiée. Le sinistre a tenu les pompiers occupés toute la journée hier. En arrivant sur les lieux, la brigade a sorti des matelas enflammés des chambres.

Même si 35 unités du motel ont

été épargnées, cela n'empêchera pas la quinzaine d'employés de l'entreprise d'être sans travail jusqu'à ce que leur patron fasse connaître ses intentions futures. Ce dernier se donne trois ou quatre jours pour décider s'il va reconstruire.

L'établissement, évalué à plusieurs millions de dollars, faisait l'objet d'un agrandissement pour l'ajout de salles de réunion. Cette partie a également été touchée par le feu, de même que la salle à manger, le bureau et une trentaine de chambres.

Le bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec de Chicoutimi a ouvert une enquête sur cet incendie. L'hypothèse de la négligence d'un fumeur est sérieusement considérée par les policiers.



Jean-Pierre, le fils du propriétaire n'avait pas le coeur à rire en voyant ce qui restait des motels rasés par le feu.

Prêtre gaspésien abattu au Honduras

Le corps du missionnaire rapatrié au Québec demain

◆ Le corps du prêtre missionnaire gaspésien Willie Arsenault, abattu vendredi matin de balles à l'abdomen par deux mystérieux voleurs, dans une école de Tegucigalpa, au Honduras, sera finalement rapatrié au Québec dès lundi soir. La dépouille de celui que les Hondurasiens surnomment "le père adoptif de 2000 enfants et orphelins du pays", sera acheminée mardi jusqu'à Bonaventure, en Gaspésie, où réside sa famille.

par Isabelle JINCHEREAU

De son côté, la police hondurienne a entrepris des recherches pour éclaircir les circonstances entourant la mort du prêtre âgé de 55 ans, dévoué à la cause des pauvres et des enfants abandonnés du pays

d'Amérique Latine depuis 21 ans.

"Tout le pays cherche les meurtriers de ce martyr. Le Canada peut être fier de cet homme là, c'était un saint. Il a aidé à construire 275 maisons pour des enfants démunis", a déclaré hier au SOLEIL une citoyenne hondurienne, qui a tenu à conserver l'anonymat.

Selon elle, le prêtre séculier a été atteint par balles explosives, du même type que celles employées par l'armée hondurienne, mais dans le milieu, on ne croit pas à un geste des forces de l'ordre puisque le religieux et l'organisme qu'il avait fondé en 1965, la Colonie Kennedy, était respecté et aimé de tous.

Le prêtre du diocèse de Gaspé se trouvait en compagnie de trois personnes à son domicile de Tegucigalpa lorsque deux inconnus ont frappé à

sa porte, en réclamant de l'aide pour leur mère mourante. En s'approchant, les individus ont brandi un fusil et ont réclamé l'argent du missionnaire. Ce dernier leur a répondu qu'il n'en avait pas; les voleurs ont alors fouillé dans le coffre-fort et n'ont rien trouvé.

Pendant qu'un des malfaiteurs tenait en joue les invités, son complice a entraîné le père à l'extérieur, vers les bureaux de la Caritas nationale du Honduras, dont il était le directeur. Les témoins ont ensuite entendu un coup de feu. Ils ont retrouvé la victime ensanglantée. Transportée à l'hôpital de Tegucigalpa, le prêtre a reçu neuf pintes de sang avant d'expirer aux petites heures vendredi matin. Les médecins n'ont pu arrêter l'hémorragie causée par le sectionnement d'une artère dans l'abdomen.

Un personnage gênant?

De son côté, la famille de l'illustre personnage n'est pas surprise du sort réservé au religieux. En effet, il y a deux ans, le missionnaire avait dû se réfugier au pays durant un an et se résigner à étudier à l'université d'Ottawa, en attendant que le calme revienne au Honduras, secoué alors par un coup d'Etat.

Un de ses frères, Jean Arsenault, a même déclaré au journal que ce meurtre pourrait bien être l'oeuvre d'un escadron de la mort commandé par les autorités honduriennes, tout simplement parce que le religieux, véritable tête dirigeante des organismes luttant contre la pauvreté, était considéré comme subversif et était surveillé.

Le père Arsenault avait non seulement fondé, il y a 20 ans, le premier

village d'enfants du pays, avec sa soeur Maria Rosa, mais avait complètement reorganisé en 1968 la Caritas nationale du Honduras, un organisme d'aide au Tiers-Monde. Il était également co-directeur de la Société des amis des enfants.

En 1974, le prêtre avait laissé sa paroisse de Kennedy-Mia-Flores pour prendre la tête du service d'urgence de Caritas, à Rome. Il revient en Amérique du Sud trois ans plus tard, afin de s'occuper exclusivement des enfants pauvres et abandonnés. Willie Arsenault avait auparavant été vicaire à Sainte-Anne-des-Monts et prêtre auxiliaire au séminaire de Gaspé. Il a étudié à Madrid et à Louvain, en Belgique, où il a obtenu un doctorat en philosophie.

Hier, sa famille a enfin arraché aux autorités honduriennes le con-

sentement pour le rapatriement de sa dépouille. Les fidèles honduriens voulaient conserver le corps de leur défenseur et s'opposaient à son inhumation au Canada. Il sera finalement enterré à Bonaventure.

"Pour nous, ce n'est pas un vol mais un assassinat. On n'a pas le goût d'investir nos énergies dans l'enquête sur sa mort. Ça ne le ressuscitera pas. On n'a pas eu de contact avec le consulat", expliquait hier l'un des frères de la victime, Robert Arsenault. Issu d'une famille de dix garçons et de trois filles, le père Arsenault visitait les siens chaque été.

Au diocèse de Gaspé hier, on était peu bavard, soulignant seulement qu'on attendait d'avoir tous les témoignages sur le drame avant de présumer des circonstances de l'événement et d'intervenir.

FAITS DIVERS

L'édifice ne répond pas aux normes de sécurité

Un incendie au Foyer de Rimouski serait fatal

♦ RIMOUSKI — Hébergeant quelque 247 personnes âgées dont de très nombreux impotents, le Foyer de Rimouski ne possède aucune issue de secours extérieure et ne répond à aucune des normes gouvernementales en matière de sécurité contre les incendies. De plus il n'y a aucun plan d'évacuation et le dernier exercice de feu impliquant le personnel remonte à la fin de l'année 1984.

par Jean Didier FESSOU

En cas d'incendie, il serait vir-

tuellement impossible d'évacuer les bénéficiaires. A tel point, du reste, que certains d'entre eux sont couchés dans des lits qui, trop larges, ne passent pas dans les portes.

Pour que le Foyer de Rimouski réponde aux normes gouvernementales, il faudrait consentir des travaux et des aménagements dont la facture s'élèverait à environ \$3 millions. La demande a été faite, à Québec, mais le ministère des Affaires sociales aurait d'autres priorités pour le moment. En effet, en matière d'investissements de sécurité contre les incendies, ce sont

les hôpitaux qui ont actuellement priorité.

Pas de civière

Rappelons que, lundi dernier, le Foyer de Rimouski a été le théâtre d'un début d'incendie qui s'est soldé par la mort d'un bénéficiaire.

En effet, âgé de 95 ans, sourd et aveugle, M. Pierre Morin a mis le feu à ses vêtements alors qu'il était en train de fumer la pipe. Immédiatement secouru par le personnel, M. Pierre Morin devait toutefois décéder quelques heures plus tard des suites de ses brûlures.

Au moment et à l'endroit où s'est

déroulée cette tragédie, il n'y avait aucune civière à la disposition du personnel.

Pas de commentaire

Tout au long de la journée de vendredi, LE SOLEIL a tenté à maintes et maintes reprises d'entrer en contact avec la direction de l'établissement et avec les représentants syndicaux.

Le directeur-général de l'établissement, M. Charles H. Parent, était en réunion. Malgré des efforts répétés auprès de sa secrétaire, Mme Suzanne Fournier, il a été impossible de lui parler et d'obtenir

ses commentaires.

Il n'a pas non plus été possible de joindre le président du conseil d'administration de l'établissement, M. Marcel Jacob.

Et, plus curieux encore, la téléphoniste a refusé que LE SOLEIL puisse parler à une porte-parole syndicale, Mme Reine Gagnon. Malgré plusieurs tentatives, notamment auprès de Mme Suzanne Fournier, la réponse est restée: "Les conversations privées sont interdites pendant les heures de travail".

Un communiqué

Finalement, dans le milieu de l'a-

près-midi, hier, Mme Suzanne Fournier rappelait LE SOLEIL au téléphone pour lire un très court communiqué de presse que venait tout juste d'émettre la direction du Foyer de Rimouski.

Ce communiqué explique que la victime de l'incendie de lundi dernier, M. Pierre Morin, était un bénéficiaire partiellement autonome, qu'il n'était pas attaché sur sa chaise (contrairement à ce qui a été rapporté par plusieurs médias) et que, alors qu'il était entrain de fumer la pipe, il portait un tablier ininflammable.

Le communiqué lu au téléphone rend aussi hommage au dévouement du personnel et affirme que le Foyer de Rimouski est un établissement sûr qui se plie à toutes les normes de sécurité ordonnées par le ministère des Affaires sociales.

Mais, après avoir lu le communiqué en question, Mme Suzanne Fournier a refusé de transférer la communication à son patron, M. Charles H. Parent, pour qu'il explique et qu'il commente davantage. Bien sûr Mme Suzanne Fournier agissait sur ordre et non pas de sa propre autorité. Elle a même eu ce commentaire plein de lassitude: "Vous savez, ici, ce n'est pas la paradis."

Bambin repêché dans la rivière au Bic

♦ Le corps du jeune Marc Tremblay, âgé de huit ans, a été repêché vers 9h 30 hier matin par les plongeurs de la Sûreté du Québec, dans les eaux de la rivière au Bic, près de Rimouski. Le bambin, domicilié au 105, rue Saint-Jean-Baptiste, n'avait pas réapparu chez lui depuis 17 h vendredi; les recherches entreprises par ses parents, des voisins et quatre policiers de la SQ jusqu'aux petites heures samedi étaient demeurées vaines.

par Isabelle JINCHEREAU

Le garçonnet, décédé par noyade, avait été aperçu vendredi soir par un citoyen de la rue du Moulin, alors qu'il glissait aux abords de la rivière. "On se doutait bien qu'on le retrouverait par là. Je l'avais averti de ne pas jouer là récemment car le dégel rendait l'endroit dangereux", expliquait hier Charles-Edouard Lavoie, un citoyen de Bic.

La mère de la victime, Mme Raymond Tremblay, s'est dit étonnée de constater que son fils s'était aventuré jusqu'à la rivière pour s'amuser. "Je ne l'ai jamais vu jouer dans les alentours. Je pensais bien plus qu'il s'était réfugié chez ses copains," dit-elle. Les parents ont cru longtemps que leur fils unique avait été enlevé. Ils ont alerté les policiers vers 22h vendredi.

En soirée, les chercheurs ont suivi les traces de l'enfant, qui les ont menés sur les rives du cours d'eau, près d'un trou dans la glace. Mais la noirceur a interrompu les fouilles. Le scénario le plus plausible veut que l'enfant soit descendu le long d'un banc de neige, situé à quelques mètres de la maison des Lavoie, et ait ensuite glissé jusqu'à l'ouverture. Le corps a été découvert, coincé entre une roche et la glace de la rivière au Bic.

Témoin d'une noyade 25 ans plus tôt au même endroit, Charles-Edouard Lavoie a guidé les plongeurs de la SQ hier matin. Ces derniers ont repéré le cadavre en 15 minutes.

L'opération PRE-SEC conduit à 23 arrestations

♦ L'opération PRE-SEC menée par les policiers de la ville de Québec, dans le cadre d'une campagne pour prévenir la conduite en état d'ébriété, a conduit depuis jeudi soir à l'arrestation de 23 personnes au volant d'un véhicule alors que leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Dans la nuit de vendredi à hier, neuf personnes ont été interceptées pour facultés affaiblies alors que deux autres ont refusé de se soumettre au test. Ces dernières ont donc fait face à une double accusation devant la justice, soit celle d'avoir eu la garde d'un véhicule alors qu'elles n'étaient pas en état de conduire et celle d'avoir refusé de passer le test. La veille, 11 personnes avaient été arrêtées par les policiers, pour facultés affaiblies. Une douzième a été emmenée au poste parce qu'elle faisait l'objet d'un mandat d'arrestation.

vente ACTION

Achetez maintenant:

1^{er} versement
1^{er} septembre 86
ou payez comptant
« sans intérêt »
le 1^{er} août 86

OUI, IL Y A
DE L'ACTION chez
DÉCOMEUBLES et
MAGUIRE

Profitez-en pour
épargner temps et énergie!

✓ GARANTIE À DOMICILE

de 2 ans, pièces et main-
d'œuvre et 3 années supplé-
mentaires sur le Magnétron,
pièces et main-d'œuvre.

✓ GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION INTÉRIEURE À DOMICILE ET AU MAGASIN

Tout pour la décoration
Tentures - Rideaux légers - Papiers peints
- Peinture - Douillettes - Couvre-lits -
Stores horizontaux et verticaux - Tapis -
Prêlarts.

✓ GRATUIT

- Cours de cuisson sur
four micro-ondes
- Mise de côté jusqu'au
1^{er} janvier 1987
- Livraison partout en
province



Cartes de crédit acceptées

Financement disponible sur
place (sujet à l'approbation du département du
crédit)

Les photos sont utilisées pour fin d'illus-
tration seulement. Les descriptions pré-
valent sur les illustrations en tout temps.

Hotpoint

LE DERNIER CRI EN ÉLECTROMÉNAGERS

FOUR À MICRO-ONDES COMPACT HOTPOINT COUNTERSAVER III

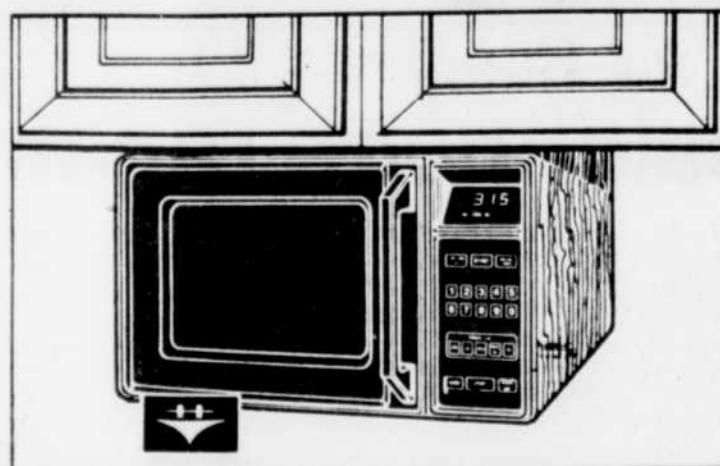


MODÈLE ÉLECTRONIQUE

- 5 niveaux de puissance
- Commandes de cuisson électroniques
- Écran à affichage numérique
- Minuterie de 100 minutes
- Horloge
- Système de montage sous les armoires
- Cuisson-temps
- Décongélation préprogrammée
- Mémoire à deux niveaux
- Programmable jusqu'à 3 étapes
- Compte-minutes
- Touche d'annulation/arrêt
- Avertisseur de fin de cycle
- Porte en verre noir transparent
- Guide de cuisson et livre de recettes
- Capacité du four: 0,6 pi³/17 litres
- Système de montage pour dessous d'armoires
- Dimensions: haut. 11 1/8" x larg. 18 3/8" x prof. 12"

Rég.
359,95\$
PRIX VENTE ACTION

299⁹⁵\$



DécoMeuble

Carrefour Charlesbourg
8500, boul. Henri-Bourassa
627-3073

100, rue Chabot
près des Halles Fleur de Lys
683-3471

Maguire

430, rue St-Sacrement
681-4124

Yvon Charbonneau tente de sortir la CEQ de sa torpeur

◆ Le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, a tenté hier de secouer une certaine torpeur qui s'est installée dans sa centrale depuis le dépôt des propositions gouvernementales à la mi-février.

Cette torpeur prend en effet les formes extrêmes à la fois d'un discours défaitiste et d'une volonté emballée de monter immédiatement aux barricades. Concluant une journée de ré-

Textes de
Georges ANGERS

flexion à laquelle ont participé quelque 500 militants de la CEQ, M. Charbonneau a déclaré: "On n'a pas le droit de s'illusionner mais on n'a pas le droit non plus de désespérer à tout prix. Il faut s'organiser, il faut suer pour organiser cette action si nécessaire à la réussite d'une négociation."

Il est inutile de s'enfermer dans un débat actuellement hypothétique sur des scénarios de règlement ou d'affrontement. Ces questions seront débattues à la mi-avril à partir du résultat des négociations actuellement en cours et de l'analyse qu'il sera alors possible d'en faire, a-t-il précisé. Il n'y a pas à la CEQ de scénario dit de printemps ni de scénario dit d'automne, a insisté le président de la CEQ.

M. Charbonneau a invité les militants de sa centrale à sortir de ce débat et à consacrer leurs énergies à "organiser le nécessaire mouvement d'opinion et de mobilisation qui doit se créer en support à une négociation dans le secteur public."

Une négociation dans le secteur public dépasse le seul exercice technique de définition des conditions de travail des employés de

l'Etat, a expliqué le leader syndical. Elle implique des enjeux sociaux qui touchent l'ensemble de la population.

C'est pourquoi M. Charbonneau a invité les militants de sa centrale à "investir" dans l'unité entre les différents syndicats et les groupes populaires. Se référant à la tendance des discussions de la journée, il s'est dit heureux de voir qu'il se développait un certain intérêt pour des propositions "sur lesquelles on pousse depuis six mois".

S'il importe de susciter un mouvement d'appui aux analyses et aux revendications de la CEQ, M. Charbonneau est par ailleurs fort conscient de la morosité qui règne chez les syndiqués, notamment chez les enseignants qui estiment s'être battus, avoir fait la grève pour rien en 1983. C'est dans cet esprit qu'il a invité les militants de sa centrale à démontrer l'utilité de cette grève qui a permis au lendemain de la loi 111 à la CEQ de négocier des changements aux décrets. "Sans cette grève, nous n'aurions jamais été capables d'arracher ces changements," a-t-il soutenu.

"Il faut être capable de se décoller le nez du pare-brise et voir l'horizon plus large," a déclaré Yvon Charbonneau.

La question d'un Front commun intercentrales refait surface

◆ L'idée d'un Front commun intercentrales refait surface à la CEQ. Le président de la centrale, M. Yvon Charbonneau l'a notée à l'issue de la journée de discussions à laquelle ont participé quelque 500 militants de la centrale.

"Je suis bien heureux d'entendre qu'il y a du monde qui commence à dire qu'il faudrait peut-être ne pas avoir enterré cette question. Nous sommes prêts à travailler dans ce sens là dès que nous en aurons à nouveau le mandat", a-t-il déclaré précisant que la position des dirigeants de la centrale était toujours en faveur de la constitution

d'un Front commun. "Si on s'en va vers une négociation impossible avec ce gouvernement, une négociation très difficile, je crois que c'est le gouvernement finalement qui va faire en sorte que les groupes syndicaux qui se tenaient un peu à distance depuis quelques années vont se regrouper de nouveau", a déclaré M. Charbonneau.

Il y a donc fort à parier que la question du Front commun revienne sur le tapis dans les instances de la CEQ lors de l'évaluation de la négociation qui doit être faite à la mi-avril.



Flanqués du coordonnateur des négociations dans le secteur public à la CEQ, Robert Gaulin, le président de la centrale, Yvon Charbonneau, a amorcé hier le plan de mobilisation de ses troupes cégistes en secourant quelque peu les militants qui semblent enfermés dans une certaine torpeur.

La crédibilité de Ryan mise en doute

◆ "Il n'y a pas de ministre-miracle qui va faire notre job à notre place."

Analysant le poids du ministre de l'Éducation Claude Ryan dans la présente ronde de négociations, le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, s'est montré quelque peu sceptique.

"Lui (Ryan) qui a stigmatisé la politique d'échec du PQ en matière d'éducation, lui qui a dénoncé la conception élitiste de l'éducation des ministres de l'Éducation qui l'ont précédé, lui qui s'est engagé à redonner à l'éducation sa première place, lui qui a déclaré avec Robert Bourassa que l'éducation était la voie la plus sûre vers le progrès économique et la stabilité sociale, il sera intéressant de vérifier jusqu'à quel point ses engagements se tra-

duiront ou ne se traduiront pas en gestes concrets", a-t-il déclaré.

"On nous dit dans certains milieux que l'intervention du ministre de l'Éducation se prépare. Nous avons hâte de voir", a ajouté le président de la CEQ.

"En attendant, cette négociation repose d'abord et avant tout sur nous, sur notre capacité de nous organiser et pas sur des neuvaines à Saint-Claude", a ironisé Yvon Charbonneau devant les militants de sa centrale.

Sommes à la recherche D'ENTREPRENEURS SPECIALISÉS

dans la pose de portes en acier, fenêtres bois et aluminium, revêtement, toiture et menuiserie, pour travail dans la région de Québec.

Factures acquittées à chaque semaine. Fournir références et genre d'équipement.

Ecrire à:

Dépt 2043, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

INSTITUT PRIVÉ ENR.
ÉCOLE DU MICRO-ONDES
Culture personnelle, permis 210579
COURS: préachat, base, perfectionnement.
Sillery 683-9120

"RADIO SOLEIL" CJRP

ATTENTION ATTENTION

Surveillez LE SOLEIL du mercredi
26 mars. À l'intérieur,
un cahier spécial « RADIO-SOLEIL »:
18 000 \$ en prix à gagner
sur les ondes de CJRP-1060

POUR PÂQUES, OFFREZ UNE GÂTERIE QUI DURE!

BOUTIQUE DU JOUET ÉDUCATIF

ANDRÉE CHARTIER, prop.
Psychologue pour enfants.
• CONSEILLÈRE EN JOUETS
ÉDUCATIFS



1302, Maguire, Sillery

681-5043

Clinique médicale Psychosomatique

- Stress, anxiété, burn out, migraine, phobie, insomnie, etc.
- Dirigée par une équipe médicale spécialisée
- Sur consultation médicale seulement

Centre médical Berger

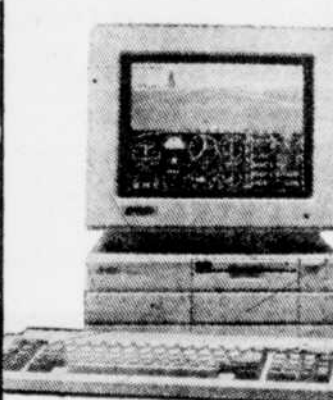
Tél.: (418) 687-3012

1000, chemin Ste-Foy, ste 22
Québec, QC G1S 2L6

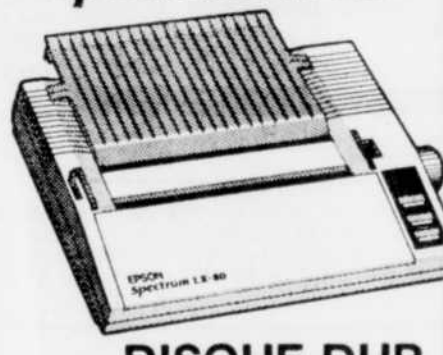
Entre 8h30 et 12h00
13h00 et 16h00

100% IBM® COMPATIBLE

EQUITY I™
PAR EPSON



Spectrum LX-80



DISQUE DUR
INTERNE
20 MEGS
PAR SEAGATE

- Compatible 100% avec IBM-PC de 256K
- Mémoire de 256K de base (optionnel 640K)
- Imprimante LX-80 100 CPS avec qualité quasi-lettre
- Moniteur Amdeck V-220 (Vert ou ambre)
- Incluant ports série et parallèle
- Garantie complète de 1 an

Le tout pour: **2 995 \$**

Q.U.E.B.E.C

3440, Quatre-Bourgeois
Carrefour de la Péradie
(à l'ouest de Duplessis)
651-1882
Appels sans frais:
1-800-463-5285

Cadeau
idéale
pour Pâques...

Le plus grand choix
de produits OP.
Plus de 3,000 t-shirts
offerts en plusieurs
coloris et imprimés.
14⁹⁹\$ et 15⁹⁹\$
Tailles: P à TG

La mode est aux
très grands t-shirts!

AVEC UN T-SHIRT OP,
VOUS POURREZ
DORMIR, NAGER,
SKIER, ETC.

carte verte no 008541

clément

LÉVIS
PLACE
CARNAVAL
833-2686

GALERIES DE
LA CAPITALE
627-3472

PLACE
STE-FOY
653-9363

LA VOITURE JAPONAISE LA PLUS ÉCONOMIQUE AU CANADA

- Transmission à 5 vitesses
- Traction avant
- Freins assistés
- Suspension McPherson
- Dégivreur arrière
- Essuie-glace arrière
- Pneus quatre saisons
- Phares à hallogène
- Accélération de 0-100 km en 15.9 secondes
- Et encore plus

FORSA
SUZUKI
AUTOMOBILES
ACADIA
La 1^{re} au service!
4480, 1^{re} Avenue, Charlesbourg
623-9861

56 milles au gallon
(ville et grand-route)

Modèle GA
à partir de
6 695 \$



Détenteur du 1^{er} prix
d'excellence pour le
service après-vente
Suzuki.

Transport et
préparation en sus

OU ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél. 647-3489.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144). Opération beurre de pinottes (4) Dim. 13h, 15h. G. Les favoris de la lune (3) Dim. 17h, 21h30. G. L'année des méduses (5) Dim. 19h15. 18 ans. Adm: \$3,50. \$2.50 d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922) Anne Trister (3) Dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. Adm: \$5,50 adultes; \$5 pour les 14-17 ans; \$2,50 enfants et âge d'or.

CANARDIERE (Galerie Canardière, 661-8375). La cage aux folles (6) Dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. Adm: \$5,50. \$4,75 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans; \$2,75 âge d'or pour chaque film.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). Rocking silver (4) 14h. G. La guerre d'un seul homme (4) 16h15. La publicité, c'est branché! (3) 19h. G. Boy meets girl (3) v.o. française 21h30. Adm: \$3,75; \$2 moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

CINEPLEX ODEON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: Souvenirs d'Afrique (3) Dim. 14h, 17h15, 20h20. G. Frontenac 1: Opération beurre de pinottes (4) (matinée seulement dim. 13h) Retour vers le futur (3) Dim. 14h55, 17h, 19h10, 21h20. G. Frontenac 2: Vite les Schtroumpfs (5) (matinée seulement dim. 12h30.) Pouvoir intime (-) Dim. 14h30, 16h15, 18h, 20h, 21h35. G. Adm: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$2,75 âge d'or; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque film.

CLAP (2366 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Opération beurre de pinottes (4) Dim. 12h30, 16h, 17h45. G. Le kid de Coca Cola (4) (Dolby Stereo) Dim. 12h45, 19h15. G. Vigil (-) v.o.a. Dim. 14h15. G. Gorky Park (4) Dim.

21h30. 14 ans. Insouciance (-) v.o.a. Dim. 14h30, 17h, 19h, 21h. The fourth man (4) v.o. avec s.t. anglais. 18 ans. Pape est en voyage d'affaires (3) Dim. 21h30. 14 ans. Les copains d'abord (4) Dim. 19h30. 14 ans. Adm: \$3,75; \$2 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (540) des Galeries, 628-2455. Salle 1: L'amour en douce (4) Dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Salle 2: Le diamant du Nil (4) Dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20. G. Salle 3: Ran (2) Dim. 14h, 17h15, 21h30. G. (laissez-passer non valide) Salle 4: Trois hommes et un couffin (4) Dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. G. Adm: \$5,50; \$5 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans. Pour chaque salle.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Vampire, vous avez dit vampire? (4) Dim. 13h30, 15h30, 19h30, 21h30. 14 ans. Salle Etchemin 2: Cocoon (4) Dim. 13h15, 15h30, 19h15, 21h30. G. Adm: \$5; \$3,50 étud.; \$2 moins de 13 ans et âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Je t'offre mon corps (-) 13h35, 16h40, 19h45. Les amours d'une campagnarde de New York (-) 15h10, 18h15, 21h25. 18 ans. Adm: \$5,00.

PARIS (Place d'Youville, 694-8891). Salle 1: La première aventure de Sherlock Holmes (3) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. 14 ans. Salle 2: Brazil (2) 12h45, 15h20, 18h, 20h30. G. Salle 3: Soleil de nuit (3) 13h15, 15h45, 18h15, 20h45. G. Adm: \$5,50; \$5 14-17 ans; \$2,50 moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4534). Salle 1: Gung-Ho (-) Dim. 12h45, 14h50, 16h55, 19h, 21h05. G. Salle 2: Police Academy 3 (-) Dim. 13h15, 14h55, 16h35, 18h15, 19h55, 21h35. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Pretty in Pink (4) 12h40, 14h20, 16h05, 17h45, 19h35, 21h20. G. Salle 2: L'honneur de Prizzi (3) 13h15, 15h45, 18h15, 20h45. Salle 3: Highlander (-) 12h50, 14h50, 16h50, 19h, 21h, 18 ans. Adm: \$5,50; \$5,00 14-17 ans pour chaque salle.

SAINT-ROMUALD (839-6553) Le jardin des morts (-) 19h30. Contamination (5) 21h. Les griffes de la nuit (4) 22h30. 14 ans. Adm: \$3,50 étud. 14 à 20 ans; \$2. âge d'or et moins de 13 ans.

UNIVERSITÉ LAVAL Théâtre de la cité universitaire. Dim. 19h et 21h30. The breakfast club (4) Adm: \$3,50; \$3. étud. U.L. avec carte validée. Adm: \$3,50; \$3. étud. U.L. avec carte validée.



Michael Emil et Theresa Russell dans les rôles respectifs d'Eisenstein et Marilyn Monroe dans le film *Insignificance*. Au Clap jusqu'au 10 avril et du 22 au 24 avril.

SPECTACLE

ANGLICANE, 33, rue Wolfe, Lévis. Réservations: 833-8831. Le 23 mars 14h à 23h. Dimanche folklorique organisé par Marc Carboneau et Réjean Goulet. Au programme: des violoncelles, accordéonistes et pianistes de la région de Québec. Adm: \$7 (soupon inclus). Réservation: 833-8831.

EXPOSITION

AU PARRAIN DES ARTISTES, 302 rue Lavigne, (525-9963). Au 13h à 16h30 et 19h à 22h. Gilles-André Dionne, céramiste néo-haïtien. Toute sa collection sera vendue au profit de ses 2 enfants handicapés d'Haïti. Dans cette dernière on retrouvait des oeuvres de Thérèse Brassard, Michel Champagne, Jean-Pierre Deschamps, Guy Cauffoppe, Benoit East, Roger Langevin, Madeleine Lesage, Guy Paradis, Pauline Pelletier, Carol Poulin, Christian Roy et lui-même. Les artistes seront sur place. A noter: participation spéciale du joaillier Michel-Alain Forgues.

EMILE NELLIGAN, Club des employés civils, 650 ave. Laurier, 529-0216. Oeuvres récentes du peintre Jean-Paul Frenette. Se termine le 31 mars. Vernissage dim. 14h. en présence de l'artiste.

MICHEL DE KERDOR, 4 Place Québec, (522-4341). Lun. au jeu. 9h30 à 17h30; ven. 9h30 à 21h; sam. 9h30 à 17h; dim. 13h à 17h. Nérée De Grâce, huiles. Se termine le 7 avril. Vernissage dim. en présence de l'artiste.

LES QUATRE SAISONS, 1179 rue Saint-Jean, (692-0882). Mar. mer. jeu. 11h à 17h; ven. 11h à 21h; sam. dim. 13h à 17h. Louis Tremblay. Se termine le 22 mars. Emmanuel Garant. Vernissage dim. 14h. Se termine le 30 mars.

EDIFICE G, 31e étage, 1037 de la Chevrotière. Galerie Anima-G. Lun. au jeu. 10h à 16h; ven. au dim. 13h à 17h. Exposition organisée par les membres de l'Atelier Thérèse Maleza. Une cinquantaine d'huiles. Vernissage dim. 14h.

DANSE

DANSES ET MUSIQUE DU MONDE. Dim. 20h. Au programme: quatre troupes de la région de Québec présenteront des suites de danses provenant de diverses régions du

monde. La Compagnie de danse Ethnique Migrations offrira une suite de danses hongroises de Transylvanie; les Tourbillons de Beaufort une suite variée composée de danses du Portugal, de Cuba et de Bolivie; la Manikoutai représentera la Grèce et les danseurs de Ste-Marie de Beauce le Québec. Du côté musical, Pachanama interprètera des airs traditionnels de la Bolivie. Adm: \$6 à \$8. Réservation: 653-8290.

SOIRÉE DANSANTE

GALA MUSICAL de 13h30 à 21h, suivi d'une soirée dansante. Motel Claire Fontaine, 840 route 365, Saint-Raymond de Portneuf. Adm: \$3.

SOIRÉE DE DANSE MODERNE ET CANADIENNE. Orchestre. Tous les dim. 20h. Edifice de la CSN, 155 boul. Charest Est. Adm: \$3. Rens: 647-5858.

GALA D'AMATEURS DE MUSIQUE CANADIENNE ET FOLKLORIQUE. Dim. de 14h à minuit. Orchestre de Martial Morency. Danse canadienne, prix de présence, souper sur place. Sapin d'or, boul. Rochette, Beaufort. Rens: 831-1583 ou 661-9120.

THÉÂTRE

IMPLANTHÉÂTRE, 2, rue Crémazie Est (angle Salaberry). Réservation: (418) 529-2183. Mar. au sam. 20h30. Dim. 15h. Le cœur qui cogne de Larry Kramer dans une adaptation de Jacques Lessard et Simon Fortin du Théâtre Repère. Des hommes, dans leur lutte contre les ravages et les menaces d'une maladie sans remission essaient de trouver un moyen d'alerter l'opinion publique. Adm: \$10; \$8 étud. et âge d'or. Prix spéciaux pour les groupes. Se termine le 6 avril.

THÉÂTRE LE GRAND DÉRANGEMENT, 300 rue Saint-Stanislas. Réservation: 692-3000. Mar. au sam. 20h. Something red en version française. Pièce canadienne de Tom Walmsley. Par le Théâtre de la Manufacture. Avec Jean-Denis Leduc, Henri Chassé, Danielle Lépine et Danielle Fichaud. La réunion de deux couples d'amis qui signent la fin de leur amitié. Autopsie de relations sadomasochistes. Se termine le 29 mars.

PALAIS MONTCALM. Dim. Broue. Complet.

IMPRO BD-THÉÂTRE. Mélange de bande dessinée et de théâtre dans l'action de l'improvisation. Dim. 9h. Semi-finales. Bar l'A Propos, 598 rue St-Jean. Entrée libre.

LE THÉÂTRE REVERBÈRE. Tous les jours 20h. Auditorium des Compagnons de Cartier, 3643, rue des Compagnons, Sainte-Foy. Un jour dans la mort de Joe Egg du britan-

nique Peter Nichols. Avec Clément Beaumont, France Vallée, Magali Lampron, René Legrand, Huguette Lafortune et Odette Lampron. Adm: \$8; \$6 étud. et âge d'or. Se termine le 25 mars.

CENTRE SOCIO-CULTUREL ANNE HÉBERT, Ste-Catherine de la Jacques-Cartier. Dim. 20h30. Notre petite ville de Thornton Wilder. Comédie dramatique parésentée par le Conseil Socio-Culturel St-Denis Garneau en collaboration avec la troupe "Te-Out" du collège de Limoilou. Adm: \$6; \$5 pour les membres.

MUSIQUE

LES CONCERTS CROISSANTS. Tous les dimanches 10h30. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph Est. Gratuit. Des laissez-passer sont disponibles au comptoir de retour des volumes. Dim. 10h30. Tropical Boogaloes. Avec Lyne Beaubien, voix; Marc Bélanger, guitare; Christian Paré, percussions et Denis Taschereau, contrebasse.

NOS MUSICIENS EN CONCERT. Dim. Chantal Masson-Bourque, alto; Mariko Sato, piano; Marcel Rousseau, clarinette et Gérard Levesque, piano. Oeuvres: Pergolèse, Chailey, Schumann, Uhl.

LES CROQUE-MUSIQUE AU GRAND-THÉÂTRE. Tous les dimanches 11h. Foyer Louis-Frédette du Grand-Théâtre. A portée de la main présenté par Le Moulin à musique. Avec Denise Bellemare, hautboïste; Jean-Luc Ethier, pianiste et Marie-Hélène de Silva, violoniste. Ce spectacle s'adresse plus particulièrement aux enfants de 8 à 12 ans. Adm: 2,50 \$; gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'adultes.

ENSEMBLE VOCAL ANDRÉ MARTIN. Concert avec orchestre. Solistes: Hélène Lacasse, Dominique Cimon, Céline Morin, Hugues St-Gelais, Claude Duguay et Germain de Blois. Direction: André Martin. Au programme: Bach et Haydn. Ce soir 20h. Église Saint-Thomas d'Aquin, 2125, rue Louis-Joliet, près de la rue Myrand, Sainte-Foy. Adm: \$10; \$8 pour les étud. avec cartes.

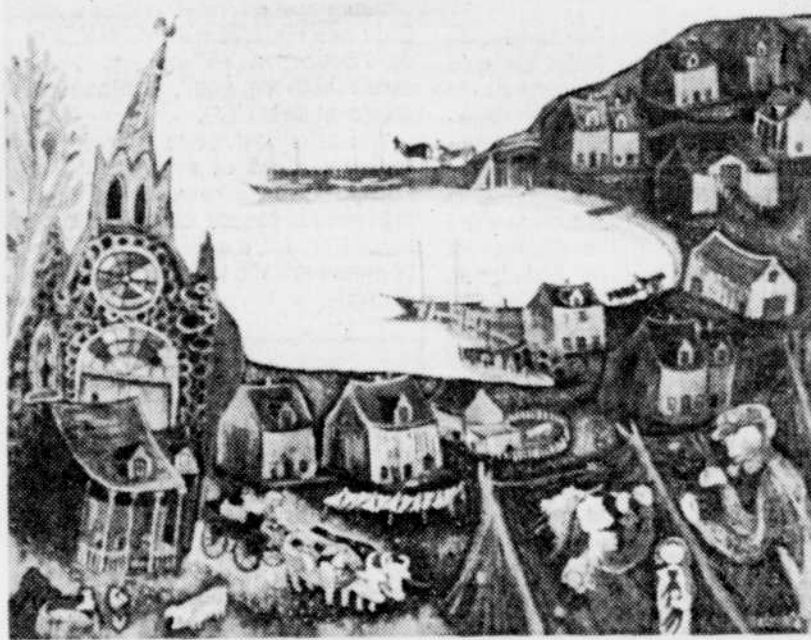
LES CONCERTS COUPERIN. Dim. 14h30. Le quatuor de saxophone Ars Nova. Au programme: Bach, Handel, Scarlatti. Chapelle des Ursulines de la rue du Parloir. Entrée libre.

QUATUOR DE SAXOPHONES DU CONSERVATOIRE DE QUÉBEC présenté par la Société de musique de Charlesbourg. Au programme: classique, pop et jazz. Dim. 20h. Salle civique de l'hôtel de Ville de Charlesbourg, 7575, boul. Henri-Bourassa, entrée côté 756 rue est. Adm: \$2.

Salon National de l'habitation

Du 20 au 24 mars
Centre municipal des Congrès
Hilton Québec

Horaires: Ven. Sam. 10h à 22h;
Dim. Lun. 10h à 21h.



L'artiste-peintre Nérée De Grâce sera présent à la galerie Michel de Kerdour, aujourd'hui, pour le vernissage de ses oeuvres. Cidessus: "Crache à Pic" d'après le roman d'Antonine Maillet.

Admission: \$4; \$3,50 étud. et âge d'or; gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

150 exposants réunissant 300 entreprises. Différents kiosques: Le musée de la quincaillerie; un aménagement paysager conçu par Botanix; les ateliers Ro-Na et l'auto-construction.

Aussi: La maison de la Fierté Ro-Na aménagée par Aménagement Tanguay. La cuisine des gens actifs présentée par Métro. L'appartement-vedette de M. Mme Marcel Aubut.

Semaine de l'Agriculture, de l'alimentation et de la consommation

Pavillon Paul-Comtois et pavillon des Services Université Laval.

Différents kiosques: Stands de renseignements généraux. Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation; l'Ordre des agronomes du Québec; Stage à la ferme SMA; la Cinématique de l'Université Laval; Association des étudiants en médecine vétérinaire.

Stands intégrés: Multiplication des végétaux. Serre et hydroponie; on s'informe pour la maison... Production caprine; Du fumier.

Stands spécialisés: Mini-ferme; Les abeilles et l'apiculture; Acéiculture; les additifs alimentaires; L'agro-alimentaire en Abitibi-Témiscamingue; l'alcool et la conduite automobile; Les algues; l'automobile... La caféine; la certification des produits biologiques; Ensilage; L'ergothérapie; les réalités culinaires des peuples du tiers-monde; Les intoxications alimentaires; Si la monnaie n'était contée... Nouvelles technologies au service de la production laitière; Pas si sucré que ça!; les plantes fourragères; la pomme de terre au Québec; Principes de zootechnie; la production ovine; le riz; Le sol; le jardinage et ses diverses facettes; Stratégies d'achats au supermarché; les tensions parasites à la ferme; la trousse de premiers soins; vœux d'embaumement; les vins du Québec etc.

Les stands sont ouverts 9h à 18h, dim.

Conférences et débats

Dimanche 23 mars

Journée consommation, nutrition humaine et sciences et technologie des aliments 10h30: salle 2105. Sujet: L'automobile. Invité: Paula Landry. 11h30: salle 3111. Sujet: Evaluation des stratégies d'achat au supermarché. Animatrices: Marie-Andrée Dubrille, Clémence Gagnon. 13h30: salle 2105. Sujet: Ce qu'est le budget et la façon de bien l'utiliser. Animatrices: Jean-François l'Heureux, Nathalie Guay, Sylvie Desrochers. 14h30: salle 2105. Sujet: La monnaie électronique. Invité: Yvon Valcin, économiste et écrivain. 15h30: salle 2105. Sujet: Le stress et l'alimentation. Invités: Gilles Lapointe, médecin; Frances Boytes, diététiste et Huguette O'Brian, diététiste.

LE FEUILLETON

Les archives secrètes d'Howard Hughes



Citizen Hughes

MICHAEL DROSNIN

Presses de la Renaissance

résumé "Persécution" contre Rebozo

C'est Haldeman qui nous apprend, dans un livre, que Nixon soupçonnait Bennett d'être "Deep Throat".

(179)

L'épisode de Fort Lauderdale a été exposé en détail dans une série d'interviews par Richard Jaffe, agent du fisc qui a joué un rôle central, et a été confirmé par Andy Baruffi, qui était responsable de l'enquête sur Hughes, et par des rapports du service des impôts obtenus auprès de sources confidentielles.

L'un des Mormons a raconté comment Hughes projetait de voler à nouveau, ses préparatifs pour le vol sont consignés en détail dans les registres, et le vol lui-même a été raconté par son copilote anglais, Tony Blackman, dans un rapport ultérieur destiné aux avocats des établissements Hughes. C'était la première fois que Hughes revolvait depuis le jour où il était sorti de sa réclusion, en 1960, pour voler, alors que sa licence de pilote était déjà expirée.

Dans une déposition sous serment, l'un des Mormons, George Francom, a raconté comment Hughes avait tardivement découvert le Watergate. "Vers le milieu de l'année 1973, je lui ai remis un exemplaire du *London Express* dans lequel se trouvait la photo d'un avion qui l'intéressait. Dans le journal, il y

avait aussi un article sur le Watergate et il n'avait aucune idée de ce que c'était. Nous avons préparé plusieurs mémoires sur le Watergate mais je ne sais pas s'il les a jamais lus."

La conversation entre Nixon et Dean le 21 mars 1973 a été retranscrite d'après les enregistrements de la Maison Blanche. Ses conversations avec Haldeman et Ehrlichman au sujet de la caisse noire de Rebozo sont révélées sur les enregistrements des réunions du 17 et du 25 avril, obtenus par le procureur spécial. Dans leurs livres et dans des interviews, Haldeman et Ehrlichman ont rapporté les offres d'argent réitérées par Nixon à Camp David. "En 1976, j'ai demandé à Nixon d'où cet argent venait, a écrit Haldeman dans *The Ends of Power* (p. 20-22). Il a dit: "C'est Bebe qui l'avait". Mais je lui ai rappelé que Bebe avait seulement 100 000 dollars de Hughes. D'où venait le reste? Nixon m'a communiqué ces intéressantes nouvelles. Il y avait beaucoup plus de 100 000 dollars de Hughes dans la "boîte en fer-blanc" de Bebe. Bebe Rebozo en effet, conservait des fonds privés à la disposition de Nixon."

Le 25 mai 1977, Hughes déclara

néanmoins dans une interview télévisée que l'argent qu'il avait offert à Haldeman et Ehrlichman était les 100 000 dollars de Hughes. Il faut toutefois remarquer qu'il avait en fait offert près de 300 000 dollars à ses adjoints et il est évident qu'une partie de l'argent de Hughes à l'époque était déjà dépensée.

L'entrevue Rebozo-Kalmbach le 30 avril 1973 a été décrite par Kalmbach dans un témoignage devant la commission sénatoriale du Watergate et de plus amples détails ont été fournis par une source confidentielle qui a eu une connaissance directe de leur conversation. Kalmbach a déclaré sous serment que Rebozo avait affirmé avoir donné une partie de l'argent de Nixon au fisc aux frères de Nixon, à Woods, et à "d'autres".

Les déclarations de Rebozo au fisc le 10 mai 1973 sont rapportées par la commission sénatoriale du Watergate. Dans une interview, Ehrlichman a parlé des craintes qu'éprouvaient les fonctionnaires du fisc à enquêter sur Rebozo. Dans sa déposition devant la commission, Danner a raconté que Rebozo avait tenté de lui rendre l'argent de Hughes, et a également parlé de sa rencontre le 20 mai 1973, avec Nixon à Camp David.

Haig et Simon ont témoigné devant le Sénat de leur conversation au sujet de l'enquête du fisc sur Rebozo. Kenneth Whitaker, chef de l'antenne du FBI à Miami, a décrit comment Rebozo a révélé l'existence des 100 000 dollars de Hughes dans un témoignage devant la commission du Watergate. Dans

des dépositions devant cette même commission, Davis, Rebozo et leurs intermédiaires ont raconté comment l'argent a été remis à Davis.

La Réserve fédérale a fait savoir par la suite que trente-cinq des billets de 100 dollars rendus par Rebozo avaient été imprimés par le Trésor après la date que Danner, Maheu et Rebozo lui-même avaient d'abord donnée pour la remise de l'argent au copain de Nixon. Rebozo et Danner ont varié dans leur version (voir plus haut) mais Danner n'a jamais accepté de donner une date qui aurait correspondu à la remise des billets litigieux.

Dans sa déposition devant la commission sénatoriale du Watergate, Rebozo a avoué ses craintes concernant la révélation de l'existence de l'argent de Hughes.

Le lien apparent entre l'enquête de Cox sur les rapports Hughes-Rebozo et le "Massacre du samedi soir" a été exposé par un ancien assistant de la Maison Blanche qui a accepté de livrer l'information en échange de l'anonymat. Son récit est largement corroboré par les témoignages d'autres personnes directement concernées et par les dossiers gouvernementaux disponibles.

La découverte par Rebozo, le 18 octobre 1973, de l'enquête du procureur spécial, a été établie par la commission sénatoriale du Watergate à partir des notes écrites de la main de l'agent du fisc qui lui avait passé le tuyau. Ces notes montrent aussi montrent aussi qu'il

avait prévenu l'avocat de Rebozo et indiquent qu'il a également appelé Fred Bruzard, conseiller de la Maison Blanche, pour l'informer que Cox demandait à l'IRS ses dossiers sur les 100 000 dollars. En tout cas, Rebozo ne pouvait manquer les gros titres sur huit colonnes en première page du *Miami Herald*. Un membre du cabinet de la Maison Blanche a rapporté la réaction furieuse de Nixon quand il a appris la nouvelle, apparemment par un coup de fil de Rebozo. Haig a confirmé dans une interview qu'il avait discuté avec Nixon de l'enquête de Cox et que le président lui avait dit que c'était une parfaite "illustration" de l'intention de Cox de le coincer.

Les dossiers du *Secret Service* déposés aux Archives nationales montrent que Rebozo est arrivé à la Maison Blanche le 19 octobre et qu'il y est resté le 20, qu'il s'est entretenu avec le président au moins à deux reprises dans son bureau et que, selon un membre du cabinet, il a passé "énormément de temps" pendant la nuit en tête à tête avec Nixon.

Haig a témoigné que, durant ses séjours à Key Biscayne, il entendait "invariablement" Nixon et Rebozo se plaindre "de la persécution déloyale et injuste" qui s'abattait sur Rebozo à propos de l'argent de Hughes.

prochain
épisode
Hughes, le véritable
motif du Watergate?

ARTS ET SPECTACLES



Le pianiste Jon Kimura Parker a joué avec enthousiasme et assurance à la salle Albert-Rousseau.

Jon Kimura Parker éblouissant dans le 2e concerto de Liszt

ORCHESTRE DES JEUNES DU QUÉBEC — Chef invité: Simon Streatfeild. Soliste: Jon Kimura Parker, pianiste. Programme: Symphonie no 25 en sol mineur, K. 183 de Mozart; Concerto pour piano no 2 en la majeur de Liszt; Suite tchèque en ré majeur op. 39 de Dvorak. A la salle Albert-Rousseau, vendredi.

Après ses prestations au Concours national de Radio-Canada ici même à Québec, où il remporta le Grand Prix, son récital de l'an passé à l'Institut canadien et sa présentation, vendredi, du "2e Concerto" de Liszt avec l'OJQ, Jon Kimura Parker ne laisse aucun doute sur la place qu'il occupe parmi les pianistes canadiens: l'une des toutes premières.

Entrant en conquérant, le sourire épanoui, sur la scène de la salle Albert-Rousseau, Parker a joué avec l'assurance et l'enthousiasme que dégage toute sa personne.

En possession d'une technique brillante et à toute épreuve, le "2e Concerto en la majeur" de Franz Liszt ne lui pose pas le moindre problème. Il le joue avec une aisance déconcertante, ne ratant pas une note (ou si peu), une pulsation rythmique et un panache (un "drive") absolument irrésistibles.

La sonorité pourrait posséder plus de couleurs mais le piano de la salle Albert-Rousseau n'est pas un instrument facile à maîtriser et Jon Kimura Parker en a tiré la meilleure partie possible.

L'Orchestre des Jeunes et Simon Streatfeild, son chef invité, ont excellé appuys et suivi le soliste, quoique le volume sonore de l'OJQ paraissait mince, opposé à la puissance du piano.

Cette interprétation éblouissante a relégué dans l'ombre le reste du programme, lequel commençait avec une exécution de la "Symphonie no 25 en sol mineur" de Mozart qui se distinguait par la grande netteté de l'articulation des cordes mais au phrasé un peu mécanique.

Une nouvelle audition d'"Antinoë" de Jacques Hétu a permis de

constater combien cette partition, commandée et créée par l'orchestre du Centre national des arts en 1977, tient bien sa place dans le répertoire de la musique canadienne. Son attrait n'est pas étranger à la concision de la pensée musicale et à la qualité de l'instrumentation et de l'orchestration.

Pour terminer le concert, Simon Streatfeild avait choisi une page peu connue de Dvorak, sa "Suite tchèque, op. 39". Si on ne trouve pas la force d'inspiration du Dvorak des grandes symphonies, ou le charme de ses Sérénades, cette suite s'écoute quand même agréablement. Sans doute aurait-elle profité d'une interprétation plus expansive, plus exubérante que celle, un peu trop rigide à mon goût, que le chef attitré de l'OSQ en a tirée.

Marc SAMSON

Microlec lance un décodeur pour embrouiller les télédistributeurs

SHERBROOKE (PC) — Le Groupe Microlec Inc., de Sherbrooke, a annoncé hier qu'il s'apprêtait à mettre sur le marché national et bientôt international un nouveau décodeur capable de débrouiller les ondes de la télé payante, même chez les télédistributeurs ayant modifié leur système d'encodage ou s'apprêtant à le faire.

De plus, le président du Groupe, André Duplessis, a profité de cette annonce en conférence de presse

pour dévoiler un nouveau produit inventé par Microlec et destiné à éliminer les nombreuses connexions et fils nécessaires aux clients de télédistributeurs voulant utiliser simultanément les services du câble sur plus d'un téléviseur.

Quant au nouveau décodeur, il vient déjouer les nouvelles techniques élaborées par le groupe Vidéotron, à Sherbrooke, et appliquées l'automne dernier au coût d'un demi-million de dollars.

"La technique n'a pas de limite en électronique et en micro-électronique; pour perfectionner notre nouveau décodeur, on n'a même pas eu besoin de tenir compte des nouvelles techniques de brouillage de Vidéotron", a affirmé M. Duplessis.

Sur le marché depuis 1983, les premiers décodeurs du groupe Microlec avaient donné lieu à plusieurs procédures légales contre la firme sherbrookeuse, la dernière étant une requête en injonction interlocutoire présentée en cour supérieure au mois de février et visant à faire cesser la production et la vente de décodeurs Microlec. La requête a été prise en délibéré et un jugement devrait être rendu dans un mois ou deux, a indiqué hier le directeur à l'exploitation pour Vidéotron à Sherbrooke, Denis Blais.

Les responsables sherbrookeux de Vidéotron avaient déclaré l'automne dernier constituer un projet pilote et modifier le système de brouillage des ondes de la télé payante, notamment parce que Sherbrooke représentait probablement la ville où l'on retrouvait le plus de décodeurs-pirates au Québec.

Vidéotron, de Québec, s'apprête d'ailleurs à imiter Sherbrooke en modifiant à son tour son système de brouillage chez ses 140.000 clients.

Selon l'aviseur légal du Groupe Microlec, Me Conrad Chapdelaine, il a été prouvé en cour que la fabrication, la vente et la possession d'un décodeur sont choses légales.

Quant à l'utilisation des décodeurs Microlec, "les tribunaux ne l'ont pas

encore définie clairement," a-t-il précisé.

"On conseille aux gens qui utilisent ou utiliseront un décodeur Microlec de payer Vidéotron pour les différents canaux qu'ils utilisent; ils n'auront toutefois pas à payer la location d'un décodeur," a ajouté Me Chapdelaine, accusant même Vidéotron de vouloir obtenir le monopole des décodeurs.

Le directeur à l'exploitation de Vidéotron à Sherbrooke a pour sa part indiqué que les abonnés devaient louer un décodeur de Vidéotron s'ils voulaient la télé payante; on refuse donc de fournir les services de télé payante aux propriétaires d'un décodeur autre que celui fourni par le télédistributeur.

Lorsque le nouveau système de brouillage des ondes est entré en fonction en décembre dernier à Sherbrooke, rendant désuet les décodeurs-pirates du temps, le nombre d'abonnés de la télé payante a augmenté de 59 pour 100 en deux mois, passant de 2.700 à 4.300, si bien que Vidéotron manque actuellement de décodeurs pour suffire à la demande et que les futurs abonnés de la télé payante devront patienter jusqu'en avril pour obtenir un décodeur de Vidéotron... à moins d'en acheter un à \$175 de Microlec.

LA FEMME SENSUELLE!
Je t'offre mon corps
2e film: LES AMOURS D'UNE CAMPAIGNARD
3e film: MARY MONROE
4e film: MARY MONROE
5e film: MARY MONROE
6e film: MARY MONROE
7e film: MARY MONROE
8e film: MARY MONROE
9e film: MARY MONROE
10e film: MARY MONROE
11e film: MARY MONROE
12e film: MARY MONROE
13e film: MARY MONROE
14e film: MARY MONROE
15e film: MARY MONROE
16e film: MARY MONROE
17e film: MARY MONROE
18e film: MARY MONROE
19e film: MARY MONROE
20e film: MARY MONROE
21e film: MARY MONROE
22e film: MARY MONROE
23e film: MARY MONROE
24e film: MARY MONROE
25e film: MARY MONROE
26e film: MARY MONROE
27e film: MARY MONROE
28e film: MARY MONROE
29e film: MARY MONROE
30e film: MARY MONROE
31e film: MARY MONROE
32e film: MARY MONROE
33e film: MARY MONROE
34e film: MARY MONROE
35e film: MARY MONROE
36e film: MARY MONROE
37e film: MARY MONROE
38e film: MARY MONROE
39e film: MARY MONROE
40e film: MARY MONROE
41e film: MARY MONROE
42e film: MARY MONROE
43e film: MARY MONROE
44e film: MARY MONROE
45e film: MARY MONROE
46e film: MARY MONROE
47e film: MARY MONROE
48e film: MARY MONROE
49e film: MARY MONROE
50e film: MARY MONROE
51e film: MARY MONROE
52e film: MARY MONROE
53e film: MARY MONROE
54e film: MARY MONROE
55e film: MARY MONROE
56e film: MARY MONROE
57e film: MARY MONROE
58e film: MARY MONROE
59e film: MARY MONROE
60e film: MARY MONROE
61e film: MARY MONROE
62e film: MARY MONROE
63e film: MARY MONROE
64e film: MARY MONROE
65e film: MARY MONROE
66e film: MARY MONROE
67e film: MARY MONROE
68e film: MARY MONROE
69e film: MARY MONROE
70e film: MARY MONROE
71e film: MARY MONROE
72e film: MARY MONROE
73e film: MARY MONROE
74e film: MARY MONROE
75e film: MARY MONROE
76e film: MARY MONROE
77e film: MARY MONROE
78e film: MARY MONROE
79e film: MARY MONROE
80e film: MARY MONROE
81e film: MARY MONROE
82e film: MARY MONROE
83e film: MARY MONROE
84e film: MARY MONROE
85e film: MARY MONROE
86e film: MARY MONROE
87e film: MARY MONROE
88e film: MARY MONROE
89e film: MARY MONROE
90e film: MARY MONROE
91e film: MARY MONROE
92e film: MARY MONROE
93e film: MARY MONROE
94e film: MARY MONROE
95e film: MARY MONROE
96e film: MARY MONROE
97e film: MARY MONROE
98e film: MARY MONROE
99e film: MARY MONROE
100e film: MARY MONROE

Danièle Dorice Mais qu'allait-elle faire dans cette galère?

Le musée de Madame Angers était en montre, hier soir, dans un Grand Théâtre vide. Danièle Dorice, une p'tite Angers de Limoilou, revenait dans SA ville réaliser SON rêve, comme elle l'a dit: montrer ses vieilles robes et ses chansons usées jusqu'à la corde, en pleine salle Louis-Frédéric. Pas mal pour une fille qui a commencé au Coronet, 30 ans plus tôt. Mais était-il convenant de lui donner enfin, son grand soir au Grand Théâtre, simplement parce qu'elle chante que "Le vouloir est beaucoup plus important"? Elle n'a pas fini sa phrase, mais la rime était toute trouvée: plus important que le talent.

Disons-le tout de suite: parmi les quelques personnes présentes ("Enervez-vous pas avec les bancs qui sont vides!" plusieurs lui ont donné une bonne main d'encouragement. Chacun ses goûts, alors qu'on me permette cette franchise: ce menu m'a donné mal au ventre, le vrai ventre, je n'y peux rien. Ce qui m'a brouillé l'estomac, ce ne sont pas toutes ces rengaines, romances et stépettes sauvées du naufrage des derniers transatlantiques. Non, c'est une question d'attitude... Dès son entrée en scène, avec tambour, trompettes, paillettes et cuissettes de Doricettes, Danièle Dorice crée un malaise quand elle nous murmure: "Je suis comme je suis, simple et fragile..." Avec tact et discrétion, elle descend dans la salle et demande au monde de SA ville de l'accueillir parce qu'elle est de la place. Elle a multiplié les "Ca paraît que c'est mon monde!" et les "Je le savais! Mon monde à Québec, c'est ça!" Pénible. A ma connaissance, la dernière à avoir essayé ce truc fut Diane Tell, au Palais Montcalm, et les gens n'avaient pas apprécié. Mais on s'est montré plus indulgent, pour Madame Angers.

Elle a sorti son projecteur à diapos, repassé toute sa carrière internationale... en laissant à ses danseuses le soin de chanter ses vieux succès des autres: un vrai



Danièle Dorice

concours d'amateurs. Et ça a duré une bonne heure! Dans cette parade de costumes chargés de souvenirs, elle a inclus une chanson qui disait: "Tes vieilles guenilles..." Quel raffinement!

Avec un à-propos confondant, Danièle Dorice, nous a refait, à nous, SON monde, ses chansons anglaises avec le même accent français qu'elle a servi à des générations de touristes américains, de Paris à Londres. Croyez-le ou non, nous avons eu droit au french cancan! Sans suite ni logique, elle a passé au rouleau compresseur Brel, Ferland, Piaf et Sinatra, avec la sensibilité qui sied au bar d'un bateau de croisière. Le bateau ivre. Et vogue la galère! Mais au Grand Théâtre, ça n'a pas le même impact: la ligne de flottaison est un peu plus haute. Qu'allait-elle faire dans cette galère?

Elle nous a présenté sa fille, Penny, en nous faisant remarquer qu'elle roulait ses R comme les gens de Québec. C'est ce qui s'appelle manquer le bateau.

Consciente du double sens de ses paroles, et dans le but évident de désamorcer la critique, elle a eu cette dernière délicatesse d'artiste de classe: "Si mes amis pouvaient me voir, ils trouveraient ça difficile à croire! Ils se diraient: 'Mais qui c'est ça?'"

Régis Tremblay

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

Vous avez adoré la Guerre des Tuxques voici maintenant...

OPÉRATION BEURRE DE FIANÇES
FRONTENAC
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

ROBERT REDFORD MERYL STREEP SOUVENIRS D'AFRIQUE
LE DAUPHIN
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

GRIFFES NUES
ST-ROMUALD
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

RETOUR VERS L'AVENIR
FRONTENAC
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

V'LA LES SCHTROUMPFES
FRONTENAC
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

POUVOIR intime
FRONTENAC
DU PORT ET BOUL. CHAREST 525-5141

COCOON
CINÉMA LIDO
GALERIE MONTELEONE 525-5141

LACAGE AUX FOLLES
CANADIENNE
LES GALERIES CANADIENNES 525-5141

"Des films tel qu'ils devraient être vus... plus grand que nature"

Anne Trister
CANADIEN
Dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15

3 HOMMES
CANADIEN
Dim.: 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15

L'HONNEUR DES PRIZZI
STE-FOY 2
Dim.: 13h15, 15h45, 18h15, 20h45

POLICE ACADEMY
CINÉMA 2
Dim.: 13h15, 14h55, 16h35, 18h15, 19h55, 21h35

GUNG HO
UNE COMÉDIE SANS FREIN
UN FILM PARAMOUNT
Dim.: 12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h05

HIGHLANDER
STE-FOY 3
Dim.: 12h50, 14h50, 17h50, 19h00, 21h00

pretty in pink
STE-FOY 1
Dim.: 12h45, 14h30, 16h15, 18h00, 19h45, 21h35

ÉCONOMIE

Impasse à l'OPEP

GENÈVE (AFP) — Les divisions entre les 13 pays membres de l'OPEP apparaissent plus profondes que jamais alors que la conférence ministérielle extraordinaire de Genève s'apprête à entrer aujourd'hui dans son huitième jour, selon les déclarations des ministres.

Une remontée rapide des prix est simplement impossible, l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) et ses amis non-membres de l'OPEP ne seront pas capables de doubler les prix du brut à 28 le baril dans un avenir proche, a estimé samedi le ministre du Pétrole des Émirats arabes unis, M. Mana Saeed al-Oteiba. Son homologue omanais bin Ahmed Al Shanfari avait la veille fait le même constat.

Caisse pop Saint-Yves

La Caisse populaire Saint-Yves du chemin Saint-Louis, à Sillery, a terminé la dernière année avec un trop-perçu de \$200,121 et une augmentation de son actif de 15.6 pour 100 pour atteindre \$22,5 millions. Selon le directeur adjoint, M. Réjean Talbot, les revenus d'intérêts ont atteint \$2,269,331 en hausse de 16.3 pour 100 alors que les dépenses d'intérêt totalisaient \$1,464,932, une hausse de 17.3 pour 100. La caisse a connu une augmentation de 30 pour 100 de ses prêts qui totalisent \$3,930,597 pour cette période terminée le 30 novembre. La caisse compte 4,700 membres.

\$40 millions pour le Fonds FTQ

L'actif du fonds de solidarité FTQ a franchi le cap des \$40 millions et le nombre de ses adhérents est de 17,000. En donnant ces informations, le président de la FTQ, M. Louis Laberge a rappelé que cette initiative a permis de créer ou sauvegarder plus de 1,500 emplois. Durant le dernier mois, le fonds a accueilli 8,000 nouveaux actionnaires. Ces membres proviennent à 81 pour 100 des syndicats. La majorité cotisent au moyen de déductions hebdomadaires.

L'actif de la Caisse Pont-Rouge

La Caisse populaire de Pont-Rouge vient d'augmenter son actif de 11.4 pour 100 à \$30,700,000 au terme de sa cinquantième année terminée en décembre. Le nombre des sociétaires est passé à 5,956. Le président de l'institution, M. Philippe Bussièrès, s'est dit heureux que le total des emprunts ait augmenté de 13.9 pour 100 pour dépasser \$20 millions, durant cette année.

Caisse populaire de St-Pascal

La Caisse populaire de Saint-Pascal-de-Maizerets a terminé l'année 1985 avec des actifs de \$32,8 millions, en hausse de 11.4 pour 100 sur les \$29,5 millions de 1984. Les dépôts ont augmenté de \$3 millions à \$29,6 millions (plus 11.3 pour 100) et les prêts, de \$5,9 millions (plus 31.0 pour 100) à \$24,8 millions. Par ailleurs, les trop-perçus avant les ristournes et les impôts se sont élevés à \$379,772, en hausse de 97.5 pour 100 sur les \$192,000 de 1984. Le partage de ristournes de 3 pour 100 aux déposants et aux emprunteurs totalisera \$166,078, soit 46 pour 100 des trop-perçus après impôts. Au cours de 1985, la caisse a entre autres parrainé, dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, un projet qui a créé trois emplois pour une durée de 15 semaines, avec la réalisation d'un vidéo sur le 3e âge.

Accidents de travail: la loi exige plus des employeurs

◆ Conçu d'abord afin de répondre aux attentes des travailleurs, le nouveau régime d'indemnisation des victimes d'accident de travail a profondément modifié les règles et la philosophie de l'ancienne législation.

par Marc LESTAGE

C'est à partir de cette observation que Me Guy Dussault a tenté de resumer quels sont les nouveaux droits et obligations reconnus aux travailleurs et imposés aux entreprises par cette pièce législative en vigueur depuis près de neuf mois au Québec.

Le travail de Me Dussault a été présenté dans le cadre du second colloque annuel de la Chambre de commerce de Sainte-Foy. L'événement vise à informer les chefs d'entreprises des modifications survenues en terme de fiscalité, financement des entreprises, droit corporatif et réglementation gouvernementale.

Le colloque a permis d'aborder ces questions, grâce au concours de MM. Gilles Caron et Yves Prefontaine (fiscalité, MM. Yves Lepage et Georges Bernard (financement) et M. Jean Morency (droit corporatif).

Accidents de travail

En ce qui concerne la nouvelle réglementation relative aux accidents de travail, Me Dussault, avocat du bureau Flynn, Rivard et associés, a surtout insisté sur les nouvelles obligations des employeurs.

Pour ce qui est des cotisations, elles continuent d'être établies en proportions des salaires déclarés. Ces cotisations varient également selon le secteur d'activité.

La loi prévoit aussi que l'on ne peut congédier, suspendre ou déplacer un travailleur parce qu'il a été victime d'une lésion professionnelle, ou qu'il a exercé un droit que

lui reconnaît la loi, un principe que l'on ne songerait évidemment pas à contester.

En terme de gestion, il est d'énormément entendu que ce sont les employeurs qui doivent verser l'indemnité à laquelle a droit un travailleur, durant les 14 premiers jours de son incapacité. L'employeur doit ensuite être remboursé par la CSST.

On insiste aussi dans le nouveau texte de loi sur le fait que le travailleur doit continuer d'accumuler son ancienneté de service et ses cotisations au régime de retraite et d'assurance en vigueur chez son employeur, durant cette absence.

Retour au travail

Au moment du retour au travail, le travailleur doit retrouver son poste, à condition que cette absence ait été de moins d'un an si l'établissement compte 20 travailleurs ou moins et, deux ans, si l'entreprise compte plus de 20 employés.

La nouvelle loi oblige aussi les entreprises qui retiennent les services d'un entrepreneur de payer les cotisations de ce dernier lorsque celui-ci s'y soustrait. En contrepartie, l'entreprise peut retenir le montant dû par le contracteur sur les sommes qu'il doit lui payer.

Dans le cas de la vente de l'entreprise, autrement que par vente de jus-

te, le nouvel employeur est soumis aux mêmes obligations que le précédent.

Sur ce point, Me Dussault a cependant relevé que la jurisprudence est encore imprécise sur deux aspects.

Les tribunaux devront préciser encore si on a affaire à une "vente en justice" lorsqu'une fiducie liquide l'entreprise pour réaliser une garantie.

La Cour suprême doit préciser "s'il est nécessaire de retrouver un lien de droit entre le cédant et le cessionnaire d'une entreprise avant de pouvoir constater le transfert de droit et d'obligation".



Les cadres de l'année

Le Centre des dirigeants d'entreprise (CDE) tenait à Montréal, vendredi, le Gala des cadres. Cet événement clôturait la deuxième édition de la semaine de cadre d'entreprise. De gauche à droite on voit, Jacques Larouche, président de la Semaine du cadre, Diane Cadieux, gagnante du concours de la Banque nationale du Canada, Michel Lefebvre, gagnant du concours de Mines Gaspé, et Claude Demers, directeur général du CDE.

Après 85 ans, le nom Alphonse Desjardins symbolise encore le succès économique du Québec

◆ MONTREAL (d'après PC) — Il était le huitième d'une famille de 15 enfants, élevée dans une pauvreté desespérée, à Lévis. Aujourd'hui, le nom d'Alphonse Desjardins symbolise le succès économique du Québec et la "banque du peuple" qu'il a fondée est devenue un empire financier de \$25 milliards.

Le mouvement des Caisses populaires Desjardins, qui célèbre cette année son 85e anniversaire, est le plus vieux regroupement de caisses d'épargne de l'Amérique du Nord et la plus importante composante du holding Desjardins.

Les Caisses Desjardins constituent également le plus important réseau au pays de ce que l'on appelle, ailleurs au Canada, des "credit unions" ou caisses d'économie.

Les 48 pour 100 de l'actif total de \$44.5 milliards détenu par les caisses canadiennes le sont par le groupe Desjardins.

"Nous avons commencé avant le reste du pays", a affirmé M. André Morin, un porte-parole de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, au cours d'une interview.

Solidarité économique

Alphonse Desjardins a ouvert la première Caisse populaire à son domicile de Lévis le 23 janvier 1901, après avoir signé un "traité de solidarité économique" avec 130 de ses concitoyens. Les premiers dépôts fluctuaient entre \$0.10 et \$0.25.

Desjardins, un journaliste, ne possédait aucune formation financière, mais s'y connaissait en pauvreté.

Le principe restait d'une simplicité désarmante: il s'agissait de mettre en commun les économies d'un groupe pour les placer au service de la communauté, plus particulièrement en effectuant des prêts à faible taux d'intérêt aux membres.

La population totale du Québec atteint 6.5 millions et les Caisses Desjardins font état d'un total de 4 millions de membres, y compris des écoliers.

Et d'expliquer M. Morin, "si les Caisses populaires se sont si bien développées au Québec, c'est que, bien sûr, les Canadiens français sont une minorité en Amérique du Nord".

Le groupe Desjardins a failli s'effondrer durant la Grande Dépression, mais fut sauvé in extremis, lorsque l'archevêque de Québec endossa personnellement un prêt bancaire de \$40,000 pour lui permettre de continuer.

Action sociale

Sans le clergé, un bon nombre de caisses locales n'auraient jamais vu le jour, écrit-il.

Plusieurs des premières caisses étaient gérées par des prêtres, même

si le pape Pie X avait spécifiquement interdit ce genre d'activité.

Aujourd'hui le groupe Desjardins, reste imprégné d'une philosophie d'action sociale.

Cette année, le mouvement a consacré \$1.8 million à la création d'emplois pour les jeunes et a versé \$4.5 millions en "dividendes sociétaux".

Tout ceci n'a pas empêché les caisses d'afficher une bonne performance du point de vue purement financier.

Au cours de l'année fiscale 1985, les bénéfices avant impôt atteignaient \$255 millions, soit une hausse de 42.3 pour 100.

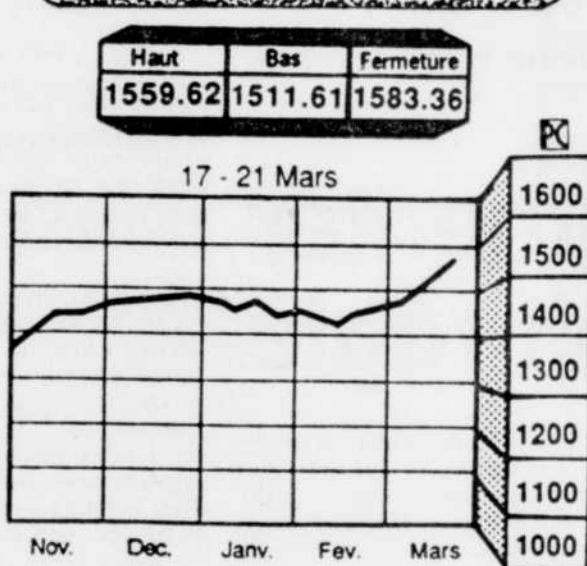
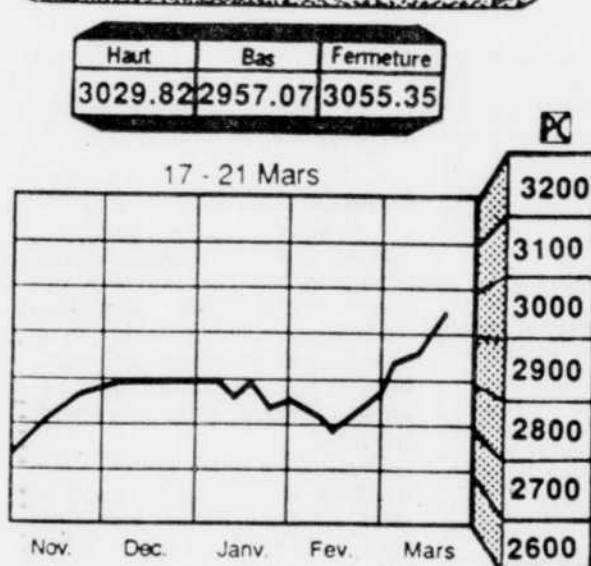
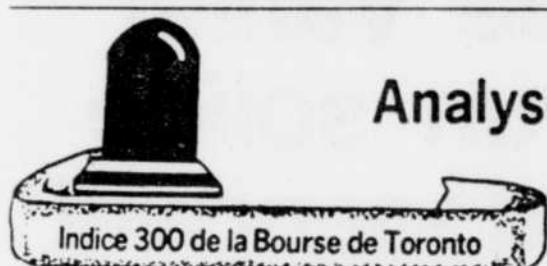
À LA DISTINGUÉE CLIENTÈLE DES MAGASINS CLÉMENT

Nos remerciements à tous nos clients pour leur encouragement soutenu, au cours de l'année 1985. Leur appui nous a permis de décrocher le fidéides 1986, section commerce.



Sur présentation d'une facture Clément, datée en 1985, nous offrirons gratuitement une paire de bas blancs, pointures 9-11. (Limite: 1 paire par client(e). Offre en vigueur jusqu'au 29 mars inclusivement.)

Analyse de Marché



Un gain net de 71.22 points à Montréal

Les gros volumes d'échanges d'actions dus à la chute du prix du pétrole et à la faible inflation

◆ Une fois de plus la Bourse de Montréal s'est très bien comportée cette semaine. L'indice général XXM, qui est le baromètre du marché montréalais, a enregistré un gain net de 71.22 points au cours de la semaine, clôturant à 1,583.36 comparativement à 1,512.14 le vendredi précédent.

par La Presse CANADIENNE

John Oliver, chef des comptes chez Nesbitt Thomson à Montréal, explique que les volumes des échanges d'actions ont grossi à cause de la chute des prix du pétrole. La diminution de l'inflation, a-t-il ajouté, donne à penser que les compagnies vont réaliser des bénéfices l'année prochaine.

Les gros volumes s'expliquent également par des tentatives de prise de contrôle, comme l'OPA de Gulf Canada Corp. lancée sur Hiram Walker Resources Ltd, et par un rumeur de mainmise de Genstar.

Toujours selon M. Oliver, les fonds mutuels et les fonds de pension semblent aussi avoir tendance à bouder les bons du Trésor et les obligations, dont les rendements sont plus faibles, pour se tourner vers les actions.

Chute du Dow Jones

D'autre part à Wall Street, l'in-

dice Dow Jones des valeurs industrielles après avoir crevé jeudi la barre des 1,800 points, a fait brutalement marche arrière vendredi dans les dernières transactions en accusant l'une de ses plus fortes chutes absolues en une seule séance.

Le baromètre du New York Stock Exchange qui prend en compte l'évolution de 30 valeurs industrielles sélectionnées, a clôturé en baisse de 35.68 points à 1,768.55. Il s'agit de la plus importante baisse depuis le 8 janvier 1986 lorsque l'indice avait accusé une correction technique historique de 39.10 points.

Vendredi matin dans les premières transactions, la Bourse avait continué sur sa lancée de la veille et, vers la mi-séance, l'indice était en hausse de 6.5 points par rapport à la veille. Mais la tendance s'est brutalement renversée et une heure environ avant la fin de la journée, il était en baisse de près de 10 points.

Depuis plusieurs jours, la tendance était extrêmement volatile à Wall Street en raison des craintes des investisseurs avant l'expiration du terme boursier. Cette menace s'est brutalement confirmée vendredi une heure avant la clôture lorsque les institutions financières ont activement liquidé une partie de leurs portefeuilles, dans le cadre d'opérations

reliées aux indices boursiers, selon des analystes.

À Wall Street, la semaine se solde par une perte nette de 24.18 points à l'indice Dow Jones des industrielles.

Par ailleurs, l'indice global de la Bourse de Vancouver a terminé la semaine à 1,397.54, soit une baisse nette de 7.34 points par rapport au niveau de 1,404.88 enregistré à la clôture le vendredi précédent.

De son côté, la Bourse de Toronto a fini la semaine sur une note forte. L'indice composite TSE-300 a en effet fermé la dernière séance à 3,055.35 contre 2,957.75 une semaine plus tôt, d'où un gain hebdomadaire net de 97.60 points.

Vous avez la "bosse" des affaires? Nous avons la "bosse" de l'informatique!

Pour une évaluation gratuite de vos besoins

Quasimodo
conseillers en informatique

MONTREAL
(514) 384-8511

QUEBEC
(418) 656-6390

CHICOUTIMI
(418) 696-3557



PORTRAIT D'UNE VILLE

VILLE DE VANIER

L'ex-Québec-Ouest en changeant de nom a changé de réputation

♦ Ville de Vanier, c'est l'ancien Québec-Ouest. "Il faut pas se le cacher, nous n'avions pas une bonne réputation avant, admet le maire de l'endroit, M. Jean-Paul Nolin. Avec le changement de nom et les actions que nous avons posées ensuite, nous avons réussi à redorer notre image."



Textes de
Yvan LEPINE

La nouvelle dénomination a été adoptée en décembre 1965 par le conseil municipal. Deux autres toponymes avaient alors été proposés, soit "Ville de Pontoise" et "Cité d'Artois", dont les choix avaient été

justifiés par un mémoire présenté par la Jeune chambre de commerce locale.

Mais, la population étant réticente à ces deux appellations, le conseil municipal avait opté pour une troisième, en l'honneur du gouverneur général du Canada en poste à ce moment-là, le major général Georges-P. Vanier.

Présenté à la Commission provinciale de géographie, le projet "Ville Vanier" avait d'abord été refusé parce qu'il manquait un "de" entre les deux constituantes du nouveau nom. Québec-Ouest est finalement devenu Ville de Vanier en 1966, lors de son 50e anniversaire de fondation.

"Encore aujourd'hui, les gens disent 'Ville Vanier' et je me fais un devoir de les reprendre pour leur faire ajouter un petit 'de' au milieu", raconte M. Nolin.

La population locale a main-

tenant pris le nom de "Vanierois et Vanéroises", comme vient de le reconnaître la Commission de toponymie du Québec.

La petite municipalité est jumelée depuis 1984 avec... Vanier, en Ontario. "Nous avons le même nom qu'eux, mais aussi bien d'autres affinités, souligne M. Nolin. Eux sont enclavés dans la capitale fédérale, Ottawa, nous, c'est la même chose, mais à Québec".

Septième mandat

Si la petite municipalité a connu deux appellations différentes depuis 1962, elle a cependant conservé le même maire, M. Jean-Paul Nolin, qui est à son septième mandat. Durant ce long règne, il n'a été élu sans opposition qu'une seule fois.

Retraité de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec, l'homme de 68 ans fêtera son 25e anniversaire comme

maire de Québec-Ouest et de Ville de Vanier le 1er octobre 1987, soit environ un mois avant les prochaines élections municipales.

M. Nolin ne peut dire maintenant s'il briguera à nouveau les suffrages. "On va décider ça en temps et lieu, affirme-t-il. A mon âge, je prends les mandats un à un, comme le maire Drapeau à Montréal."

Comme il se doit, le premier magistrat parle de ses concitoyens en termes élogieux. "Nous avons une population d'ouvriers, dit-il. Ici, on ne trouve aucun millionnaire, mais je suis fier de tout le bénévolat déployé dans notre municipalité, principalement en ce qui concerne la prévention de la délinquance. Les grandes villes ont perdu le contrôle de leur population. A Ville de Vanier, nous avons un patrimoine municipal avec des gens bien ancrés dans leur milieu et qui ne veulent déménager pour rien au monde."



Le Soleil, Jacques Deschênes
M. Jean-Paul Nolin fêtera l'an prochain son 25e anniversaire à titre de maire de Québec-Ouest, puis de Ville de Vanier.

Ville de Vanier reste un solide îlot indépendant

De 1969 à 1973, un raz-de-marée annexionniste entraînant avec lui les municipalités Les Saules, Duberger et Charlesbourg-Ouest dans le territoire de la ville de Québec. Un solide îlot est cependant demeuré indépendant au beau milieu de ces remous: Ville de Vanier.

Entrepôts et services

La petite municipalité de quelque 10,500 âmes n'a qu'un seul voisin, Québec, dont elle a officiellement refusé la gouvernance en 1973.

"Nous n'avions qu'un seul point à l'avantage de la fusion et c'est celui de la protection des incendies, indique le maire de l'endroit, M. Jean-Paul Nolin. Et à cette époque, il n'y avait pas beaucoup de gros feux. Par contre, les Vanérois y auraient perdu beaucoup en taxation."

Encore aujourd'hui, la population de Ville de Vanier est très peu taxée par rapport à celle de Québec. Pour une même maison unifamiliale évaluée à \$47,000, on y paie quelque \$1,180 en taxes, comparativement à \$1,685 à Québec.

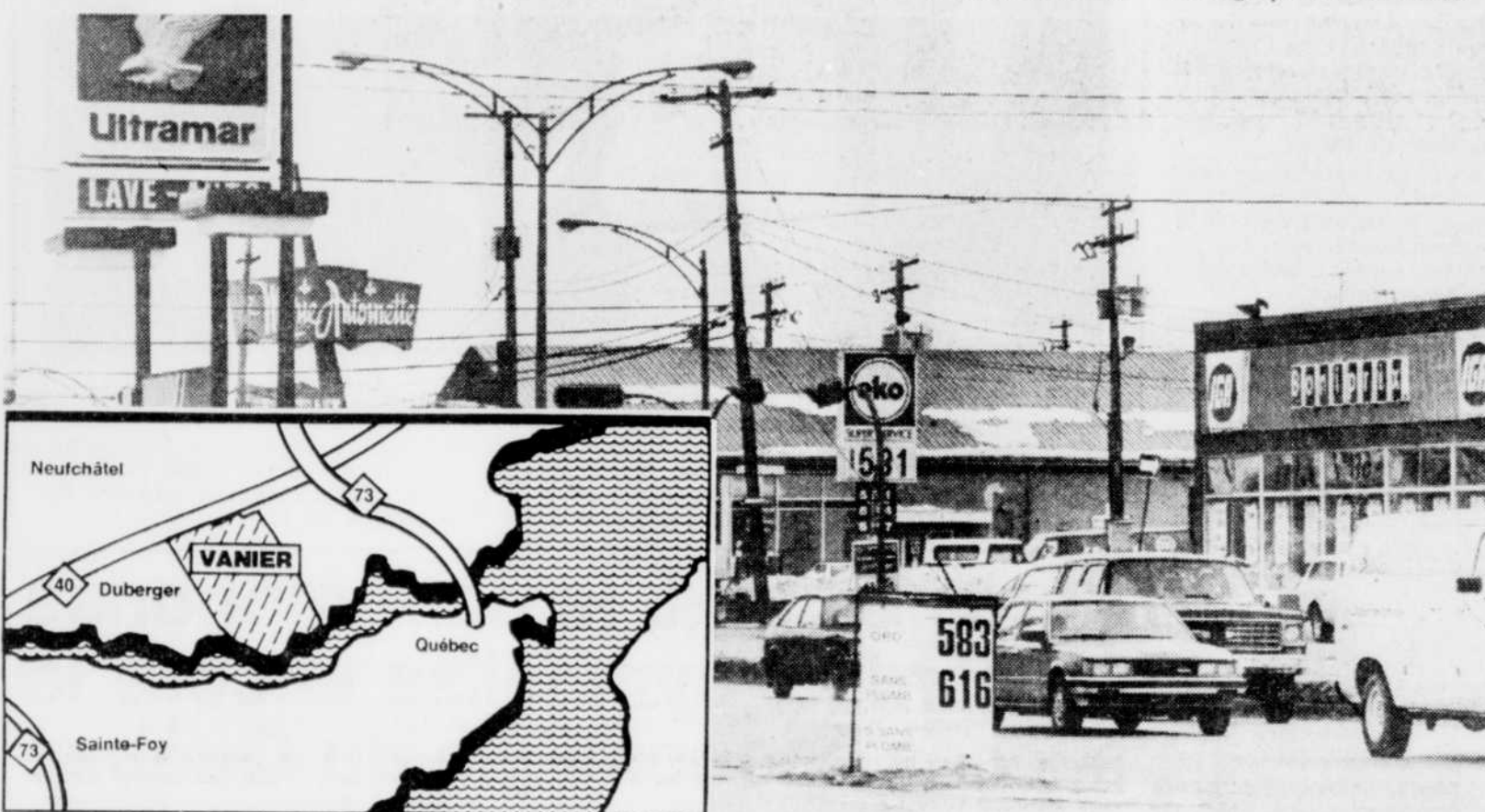
Ville de Vanier n'est pas pour autant dépourvue en revenus de taxation. C'est que les contribuables ne fournissent que 47 pour 100 des taxes à la municipalité, le reste provenant des coffres des nom-

breux commerces et industries qui jalonnent son territoire, dont plus de 100 sont regroupés dans un parc industriel situé au nord.

Si au début du siècle la localité avait pour nom "Petite rivière sans bruit", elle bourdonne aujourd'hui d'activités économiques. On y retrouve des industries de transformation, mais surtout de nombreux entrepôts et entreprises de services.

La situation financière de la municipalité n'a cependant pas toujours été aussi bonne. Elle a été sous la tutelle de l'Etat de 1933 à 1974. "Ce n'était pas une honte pour nous, mais plutôt une protection, indique le maire de Vanier. On a pu bénéficier d'une aide technique qui nous a été très profitable."

Cette situation était tellement avantageuse que M. Nolin a tout fait pour que la reprise en charge de ses finances par la municipalité soit retardée le plus possible. Aujourd'hui, elle affiche une dette très enviable, soit quelque \$795 par habitant. "Et depuis quelques années, nous réussissons à afficher des surplus budgétaires", ajoute le premier magistrat de la municipalité.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Quelque 53 pour 100 des revenus de taxation proviennent des nombreux commerces et entreprises qui jalonnent le territoire de Ville de Vanier.

Projet de construction de 336 logements

La population pourrait augmenter si un problème d'égout était réglé

♦ La population de Ville de Vanier, stagnante depuis une dizaine d'années, pourrait sensiblement augmenter en nombre. Un projet de construction de 336 nouveaux logements, qui pourraient abriter quelque 1,000 personnes, est actuellement à l'étude. Un gros problème devra cependant être résolu auparavant, celui des... égouts.

"Notre système d'égouts actuel est ancien et saturé, indique le maire Jean-Paul Nolin. C'est qu'ici, nous avons un système combiné, soit les égouts de surface et sanitaires mis ensembles. Nous devons, dans un proche avenir, réviser toute notre politique en la matière si nous voulons aller de l'avant dans des projets de construction domiciliaire."

Actuellement, selon une étude que cite M. Nolin, quelque 50 pour 100 des égouts pluviaux qui se re-

trouvent aujourd'hui dans le système d'écoulement de Ville de Vanier proviennent de Charlesbourg-Ouest, donc de la ville de Québec.

M. Nolin espère que des négociations pourront bientôt avoir lieu sur ce sujet entre les deux municipalités concernées. Il se dit prêt à demander l'aide du gouvernement provincial si cela s'avère nécessaire.

Le projet de construction domiciliaire s'élèverait là où se trouvait autrefois l'ancien dépôt à neige, soit au nord de la municipalité, à l'est du boulevard Pierre-Bertrand.

Depuis 10 ans, la population de Ville de Vanier n'a pas augmenté. Elle a même quelque peu chuté, le nombre d'habitants qu'elle renferme passant de 10,683 en 1976 à environ 10,500 actuellement. Mais, quoi qu'il arrive, le maire Nolin estime que la population de la municipalité ne pourra jamais dépasser le cap des 15,000 habitants.

Les viaducs

Outre le problème des égouts, le dossier chaud de l'heure à Ville de Vanier est celui de la voie ferrée du Canadien National, qui traverse le territoire de la municipalité de part en part et qui menace de la scinder en deux si un train s'immobilisait sur les rails et bloquait les trois seuls passages à niveau de l'endroit.

"Les gens ont peur et je les comprends, souligne M. Nolin. Si un convoi d'une centaine de wagons venait à couper la circulation sur le boulevard Pierre-Bertrand, l'avenue Plante et le boulevard Père-Lelièvre et qu'un incendie ou n'importe lequel accident survenait, ce pourrait être dangereux."

En novembre, en pleine campagne électorale provinciale, les gouvernements canadien et québécois avaient annoncé qu'un montant de \$4 millions avait été consenti pour la construction d'un premier viaduc sur le boulevard Pierre-Ber-

trand. A Ville de Vanier, on trouve que peu de choses ont été faites depuis cette annonce spectaculaire — Jean-François Bertrand ayant menacé de bloquer le passage du premier train à se rendre à la gare intermodale de Québec avec sa "coccinelle" bleue — et on souhaite que les deux autres passages à niveau soient aussi transformés.

Le ministre québécois des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a récemment écrit une missive au conseil municipal de Ville de Vanier pour lui assurer que le changement de gouvernement n'a rien changé à l'entente et le député fédéral de Québec-Est, M. Marcel R. Tremblay, est allé porter, la semaine dernière, une lettre au maire Nolin pour l'assurer lui aussi de son appui au projet. Mais, selon le député libéral de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-Guy Lemieux, "Ville de Vanier devra pousser encore plus, être plus agressive dans ce dossier".



Le problème des passages à niveau n'a pas encore été réglé, mais ça n'empêche pas les enfants de s'amuser.

CARTE DE VISITE

- Population: 10,500 habitants.
- Localisation: enclavée dans le territoire de la ville de Québec.
- Superficie: 420 hectares, dont 60 sont encore inoccupés.
- Maire: M. Jean-Paul Nolin, depuis 1962.
- Circonscription provinciale: Vanier, représentée par le député libéral Jean-Guy Lemieux.
- Circonscription fédérale: Québec-Est, représentée par le député conservateur Marcel R. Tremblay.
- Associations régionales: membre de la Communauté urbaine de Québec, signataire de l'entente intermunicipale de protection contre les incendies.
- Principaux employeurs: hôpital du Christ-Roi et Sears (entrepôt et service).
- Services à la communauté: 350 commerces, un centre commercial, trois églises catholiques, deux écoles élémentaires, un hôpital de 180 lits, un CLSC.
- Nombre de logements: 3,900.
- Evaluation moyenne des propriétés résidentielles: \$47,155.
- Loisirs: une piscine intérieure, une patinoire intérieure, un court de tennis extérieur, un centre sportif.

**Dimanche prochain
RIVIÈRE-DU-LOUP**